

MAISON DE SANTÉ DES VIGNES

20 Le Bellevinois 23



Bellevigneleschateaux.fr



Place du Collier - Chacé
49400 Bellevigne-les-Châteaux



Bellevigne
les Châteaux

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	P3
VIE DE LA COMMUNE	P4 - P27
État Civil	
Les services	
Enfance/Jeunesse	
Habitat & Bâtiment	
Voirie et Environnement	
Actions sociales CCAS	
Fêtes et Cérémonies	
VIE DES ÉCOLES	P28 - P30
École de Saint-Cyr-en-Bourg - Brézé	
École de Chacé	
École Saint-Vincent	
VIE ASSOCIATIVE	P31 - P43
Anciens combattants	
Culturelles	
Comité des fêtes	
AFRIEJ	
Sportives	
Club des aînés	
Bibliothèques	
AUTOUR DE VOUS	P44 - P54
Mission locale du Saumurois	
Secours Catholique	
OGALO	
Service National Universel	
Outil en main	
Syndicat Intercommunal de IFS	
Kyrielle	
Voltalis	
Saison Culturelle	
Parc Naturel Régional	
Relais Petite Enfance Sud Saumurois	
Alter Service	
CULTURE – HISTOIRE	P55 - P57
Jeu des 7 différences	
Jeanne, Olympe, Marie, Simone et tant d'autres...	
INFORMATIONS PRATIQUES	P58 - P63
Les démarches en mairie	
Tarifs locations des salles communales	
Calendrier des événements	

ÉDITO

Chères Bellevinoises, chers Bellevinois,

Au nom de toute l'équipe municipale, je suis heureux de m'adresser à vous en cette nouvelle année 2024. Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille.



Un nouveau conflit vient d'éclater sur notre planète, une nouvelle fois Israël est touchée et nous ne pouvons que condamner ces attaques barbares. Notre monde n'aspire-t-il pas à vivre en paix ?

Un autre sujet de préoccupation concerne les événements climatiques que nous avons connus en 2023 et qui nous rappellent à la nécessité de préserver le plus possible notre planète.

Ainsi, j'invite tous les utilisateurs des structures communales à vivre en bonne entente et à la responsabilité de chacun d'autant que le coût de l'énergie n'est pas à la baisse.

Notre commune nouvelle se transforme :

- De nouveaux programmes résidentiels vont apparaître dès 2024 (Chemin des Peupleraies à Chacé, Ruelle des Dards à Saint-Cyr-en-Bourg et aux Belles Caves sur Brézé)
- La Maison de Santé va ouvrir ses portes dès la fin du 1er trimestre.
- Des voiries rénovées sont déjà réalisées (Rue de la Poste et des écoles à Chacé, rue de la Paleine à Saint-Cyr-en-Bourg, une partie de la rue des Amandiers à Brézé) et d'autres le seront sur les budgets suivants.
- L'ouverture de la supérette de Brézé est dorénavant effective.
- L'ALSH (Accueil de Loisirs sans hébergement) accueille déjà une soixantaine d'enfants dont 45% résident sur notre commune.
- Des restaurants scolaires sont rénovés et agrandis sur nos trois groupes scolaires.

Notre commune ne se résume pas seulement à son habitat et ses voiries ; elle est également animée par une vie culturelle, sportive et festive (Fête du Château, salon Art et Vin, Anjou Vélo Vintage et les manifestations de nos nombreuses associations), sans oublier la vie scolaire qui mérite toute notre attention.

Notre commune nouvelle se veut également attractive par son environnement paysager (vallées et côteaux, espaces verts et fleuris) et sa qualité de vie.

Bellevigne-les-Châteaux connaît également une dynamique économique importante porteuse d'emplois (industriels, artisanaux, commerciaux et viticoles).

Mais une collectivité n'avance jamais seule. Je remercie mon équipe municipale, mes agents qu'ils soient administratifs, techniques et périscolaires, pour la qualité de leur travail. Ils constituent la cheville ouvrière de notre collectivité au service des Bellevinois. Ensemble continuons à faire de Bellevigne-les-Châteaux un territoire où il fait bon vivre.

Enfin à l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter en mon nom et au nom du conseil municipal nos vœux de santé et de bonheur pour 2024. Je fais également le vœu que nous nous respecterons dans notre diversité en prenant soin les uns des autres.

Avec tout mon dévouement,

Votre Maire
A.FROGER

VIE DE LA COMMUNE

État Civil

Du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023

Ne figurent sur les listes ci-dessous que les noms de personnes ayant fait l'objet d'un acte d'État Civil enregistré dans les registres municipaux.

BRÉZÉ

Naissance

Liziano BRANCO GUÉRIN - 19 janvier
Louanne PINTO - 27 janvier
Aimée GRIGNY - 1er février
Naël BOINA - 16 février
Victorya FRANQUEVILLE GEINDREAU - 21 juin
Eliott LANDRY - 15 juillet
Côme SARDIN - 04 août
Evy LABORY - 11 août
Marwann LE BRIS - 22 octobre

Mariages

Angélique BONENFANT et Yohann GUILLET - 3 juin
Jessica GUIOT et Richard BERNIER - 17 juin
Nelly LE BRETON et Jean-Marie COIRAULT - 1er juillet
Sandrine LAFON et Christian LE FEVRE - 2 septembre

Décès

Didier SCHAEFFER - 19 décembre 2022
René BOUDIER - 23 décembre 2022
Françoise LACLEF - 24 mars
Jacky MOMBERGER - 13 mai

CHACÉ

Naissance

Marina BUAPHAÉ - 14 décembre 2022
Cataléya CANIAUX ALVAREZ - 13 avril
Ivana LÉGER - 22 mai
Lino GAMELOS - 23 juillet
Sacha VILBOUX RENAUD - 26 octobre

Mariages

Yasmina TANGI et Alaric GALZIN - le 10 mars
Paulette MAGRAS et James MARCHAND- le 24 juin
Solenne VARAIS et Moudjitaba MADI SAÏD - le 16 septembre
Lorina MUZHA et Yoann THIERRY - le 16 septembre
Gwenaëlle JOUANNEAU et Alexandre HAMELIN le 30 septembre

Décès

Pierric GOURRICHON - 8 décembre 2022
Geneviève DUTRY née HAQUIN - 21 décembre 2022
Christian BOHÈME - 16 mai
André GEFFARD - 16 juin
Maxime FRESNEAU - 27 août
Christiane DUPOND née BELLAMY - 29 août
Ka Yeng XIONG - 14 septembre
Gilbert DAVY - 2 novembre

SAINT-CYR-EN-BOURG

Naissance

Lucie GRELLIER - 9 décembre 2022
Aiden TAUDON LAGARDE - 4 février
Mike ZEVEYLIN - 9 avril
Warren TCHA - 03 mai
Izya COUCHY - 19 novembre

Mariages

Majan QUIDELLEUR et Clément GAREAU - 15 avril
Iris SECEN et Thomas LAURENT - 21 octobre

Décès

Josiane ROGER née ROPION - 2 décembre 2022
Emile GRENEUX - 31 décembre
Bernard DUJARDIN - 22 janvier
Janine LOISEAU née VEDIS - 07 avril
Hervé SUROT - 08 juillet
Georges CROSNIER - 02 octobre



Commune de Bellevigne-les-Châteaux, Place du collier - Chacé - 49400 Bellevigne-les-Châteaux. Directeur de la publication: Armel FROGER.

Responsable de la rédaction, maquetage : Marie TROUDE. Photos : Commune de Bellevigne-les-Châteaux, associations, Freepik, Flaticon. Impression : Ignis Kmeleon Tirage : 1850 exemplaires. Dépôt légal : décembre 2023. Parution : décembre 2023.

Les services

LES AGENTS MUNICIPAUX DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

- Personnel des écoles et d'entretien des locaux



De gauche à droite : Catherine HOUSSARD - Marie-France BOULOIZEAU - Sandra CHOUASNE - Françoise ESNAULT - Martine CARTE - Alexandra ROSOLEK - Stéphanie LAGARDE - Kenzo GUINOISEAU



De gauche à droite : Marie-Jeanne DASSONVILLE -
Tiffaine GAUTIER



De gauche à droite : Véronique JAMET - Mathilde HARDOUIN

- Personnel administratif des 3 mairies déléguées



De gauche à droite : Magali MAIGRET / Céline HERQUELOT / Marie TROUDE / Nathalie MUREAU / Sabrina CHALUMEAU / Mélanie PLISSON / Catherine MEUNIER / Valérie PAULEAU

- Personnel des agences postales communales



De gauche à droite : Nathalie MUREAU - Françoise GRIGNON - Éliane MOREAU - Anastasia BILA

- Personnel des services techniques

Bâtiments



De gauche à droite : Ludovic FERCHAU - Laurent MUREAU

Espaces verts



De gauche à droite : Corentin BERTIN - Alexandre COURTIN - Enzo DASSONVILLE - Corentin PHILIPOT (remplacement) - Isabelle BRELIERE

Voirie



De gauche à droite : Kévin CANIAUX - Patrick LEBRUN - Christopher FUMOLEAU - Jean-Michel CHAILLOU - Fabrice POIRIER - Cédric LORIGNY - Absent Henri COULON

Enfance/Jeunesse

LES ÉCOLES ET LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

EFFECTIFS :

Voici les effectifs de la rentrée, par école, par classe :

CLASSES	ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ	ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CYR-EN-BOURG	ÉCOLE LOUIS ROBINEAU	ÉCOLE SAINT-VINCENT
TPS	4		2	
PS	7		16	5
MS	14		19	7
GS	10		18	10
CP	6		7	9
CE1		9	16	7
CE2		9	18	12
CM1		9	15	10
CM2		12	12	9
TOTAL	41	39	123	69
Différence/N-1	+ 7	- 5	- 3	-1
Rentrée Janvier 2024			3 TPS 1 CE2 1 MS	2 TPS



POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES :

La restauration scolaire : enfants inscrits qui mangent aux restaurants scolaires en début d'année scolaire.

	ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ	ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CYR-EN-BOURG	ÉCOLE LOUIS ROBINEAU
REPAS MATERNELLE	29		43
REPAS PRIMAIRE	6	30	61
TOTAL ENFANTS	35	30	104



Enfants présents en accueil périscolaire (garderies) :

	ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ		ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINT-CYR-EN-BOURG		ÉCOLE LOUIS ROBINEAU	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
MATIN	7	15	4	12	12	23
SOIR	7	12	4	9	14	37

Effectif transport scolaire (entre Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg) :

	MATIN	SOIR
Saint-Cyr-en-Bourg / Brézé	11	11
Brézé/ Saint-Cyr-en-Bourg	14	14



TARIF TRANSPORT SCOLAIRE :

Pour rappel, depuis la création du RPI, les frais de transport scolaire entre les deux communes déléguées de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg, sont pris en charge par la commune. Ce transport est assuré par le service de transport Ogalo mobilités.

La carte annuelle est de 92.50 € pour les primaires, au tarif plein, et 69.35 € pour le tarif réduit. Ce service est donc gratuit pour les familles.

TARIF RESTAURATION SCOLAIRE :

En juillet dernier, une augmentation du prix des repas a été votée par le conseil municipal. En effet, la société API augmente ses tarifs à compter de septembre 2023. (+0.20€)

Afin de pallier cette augmentation, le conseil municipal applique les tarifs suivants depuis le 1^{er} septembre 2023 (soit +0.10€) limitant la hausse :

		Tarif réduit QF < 600	Tarif plein
Maternelles	Bellevigne-les-Châteaux	1.65 €	3.20 €
	Autres communes	3.20 €	3.50 €
Primaires	Bellevigne-les-Châteaux	1.70 €	3.30 €
	Autres communes	3.30 €	3.60 €
Adultes			5.50 €

TARIF ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

En juillet dernier, une augmentation des tarifs de l'accueil périscolaire a été votée sachant que les tarifs n'avaient pas évolués depuis 2019. Soit une augmentation de 0.05€ par 1/2 heure de garderie et 0.05€ pour le goûter.

	Tarif réduit QF < 600	Tarif réduit (QF entre 601 et 1000)	Tarif plein
La 1ère demi-heure	0.55 €	0.65 €	0.75 €
La 1ère demi-heure du soir goûter inclus	0.80 €	0.90 €	1 €

MULTISPORTS :

- En février 2023, 24 enfants étaient présents pour la semaine, du 13/02 au 17/02. La sortie de la semaine était à la patinoire le 15 février. Les enfants se sont «régalés».
- En avril 2023, 19 enfants ont participé à cette semaine du 17/04 au 21/04. Durant cette semaine, les enfants se sont initiés au Tir à l'Arc le 19 avril.
- En octobre 2023, du 23 au 27, il y a eu 23 enfants inscrits avec une initiation au poney le 26 octobre.

Habitat & bâtiment

LA RÉSIDENCE DES JARDINS À CHACÉ

La résidence des Jardins a été construite en 1977-1978. Elle comprend 8 logements T4 et 7 logements T5. Les travaux effectués depuis leur construction ont été : le remplacement des menuiseries en 1996, le démoussage des toitures en 2012, l'étanchéité des terrasses en 2013, et la pose des clôtures et portails en 2014.

Le projet actuel consiste en la réhabilitation des 15 logements sociaux, du n°6 au n°34, par Saumur Habitat, afin d'obtenir une réduction de 70% de la consommation énergétique. C'est une rénovation globale comportant par exemple, *l'isolation thermique des bâtiments, le remplacement des menuiseries, la mise aux normes des installations électriques et des équipements etc...*

Saumur Habitat, a rencontré tous les locataires afin de déterminer et d'analyser les problèmes particuliers de chacun. Les travaux ont pu débuter dès la première semaine d'octobre 2023, en commençant par le bâtiment n°34. Les locataires ont la possibilité de se loger temporairement dans une maison en location sur Chacé durant les travaux. Le chantier devrait durer 13 mois.

Le coût de ces travaux s'élève à **1 341 550 € TTC, soit 89 437 € TTC / logement.**

LES PLANTES

Alter Anjou-Loire-Territoire communique :

Les Plantes, un quartier à habiter

Dans le cadre de sa politique de développement urbain, la commune de Bellevigne-les-Châteaux poursuit l'aménagement de son nouveau quartier d'habitat « Les Plantes » sur la commune déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg avec la réalisation d'une 2ème tranche.

Situé à l'entrée nord du centre-bourg, le quartier « Les Plantes » est à proximité directe de la future maison de santé pluridisciplinaire et à seulement 9 km du centre de Saumur. Ce quartier qui à terme proposera 56 logements, offre de nouvelles possibilités pour se loger, dans la continuité des aménagements débutés en 2019.



Après la première tranche de 14 logements (6 parcelles encore disponibles à la vente), la seconde tranche aménagée à l'été, comprend différents types d'habitat. Un programme de 6 logements groupés, réalisé par Maisons Jambert et destiné à Saumur Habitat pour du locatif social commencera à sortir de terre d'ici la fin de l'année. Pour les particuliers désirant construire une maison individuelle, 7 terrains à bâtir libres de constructeur d'une surface de 490 m² à 581 m² sont disponibles au prix de 74 € TTC/m². Par ailleurs, un projet en accession sociale de maisons groupées, est actuellement à l'étude.

Les particuliers intéressés par des terrains, peuvent se renseigner auprès d'Alter, à l'agence de Saumur située au 22 rue Dacier.

N'hésitez pas à les contacter au 02 41 40 04 12 ou par email à : n.beignet@anjouloireterritoire.fr

LA MAISON DE SANTÉ PLURI DISCIPLINAIRE

Le chantier a été ouvert début novembre 2022.

Le 12 décembre 2022 a été posée la première pierre. Étaient présents les membres du conseil municipal, Laetitia Saint-Paul (notre députée), le représentant de la Région, l'architecte, les différents professionnels de santé qui adhèrent au projet,...

Depuis, les travaux ont bien avancé : les 4 pôles sont quasiment terminés. L'ouverture de la maison de santé devrait avoir lieu courant du 1er trimestre 2024.

Le coût des travaux s'élève à ce jour à 3 514 801 € TTC. La maîtrise d'œuvre s'élève à 492 580 € TTC.

Le cabinet INITIO CONSEIL a réalisé le bornage du futur espace de la pharmacie pour un montant de 1 292 € TTC. Ainsi, le Conseil Municipal a validé la cession de la parcelle cadastrée ZB 379 de 228,20 m² pour l'implantation de cette dernière, pour un montant de 16 886 € à la SCI la Brève d'Ares. (Pharmacie du Château)

À ce jour, nous avons l'accord des subventions suivantes :

- L'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 382 200 € ;
- L'État au titre du Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire (FNADT) pour 500 000 € ;
- La Région au titre du Fonds MSP pour 300 000 € ;
- Le Département au titre du contrat territorial pour 100 000 € ;

Soit un total de subventions de 1 282 000 €.

Une dernière subvention au titre du fond européen FEDER ITI, d'un montant de 250 000 €, a été récemment sollicitée, ce qui porterait le soutien des partenaires institutionnels à hauteur de 1 532 200 €.

Ce soutien conséquent note l'importance de ce projet structurant, rayonnant bien au-delà de notre territoire communal.

Le conseil municipal a également fait appel à un cabinet de recrutement spécialisé, ASED Recruitment, afin de rechercher de potentiels candidats pour l'installation de chirurgiens-dentistes.



LES BELLES CAVES À BRÉZÉ

Le projet comprendra 1 îlot de 14 logements locatifs publics propriété de SAUMUR HABITAT et 1 îlot réservé à la construction de bâtiments artisanaux. La collectivité a confié à ALTER PUBLIC l'aménagement de cette zone.

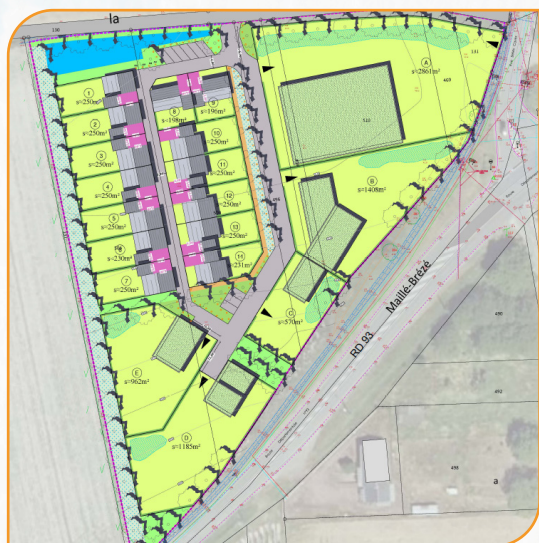
L'îlot artisanal comprend :

- 1 lot de 3000 m² dédié à un paysagiste ;
- 1 lot de 1500 m² dédié à un peintre ;
- 1 lot de 570 m² dédié à un électricien ;
- 1 lot de 1200 m² dédié à un office notarial ;
- 1 lot de 960 m² qui reste libre pour le moment.

L'espace sera agrémenté de haies et de bosquets, d'une noue avec des plantes hydrophiles, de jardins de pluie et d'un bassin d'orage. Le permis d'aménagement sera instruit début 2024.

Les travaux d'aménagement devraient débuter à l'été 2024.

Le coût de l'opération d'aménagement s'élève à 720 000 €. La commune participera à hauteur de 360 000 €. Sur ce projet, la commune investit lourdement (50% du projet).



LES PEUPLERAIES À CHACÉ

Ce projet habitat comprend la construction de 15 logements libres de constructeur sur 1,5 ha, et d'une résidence senior comprenant 2 blocs de 8 logements chacun, soit 16 logements auxquels s'ajoutent 2 appartements pour les agents présents pour le fonctionnement de cette structure, soit au total 18 appartements.

Le conseil municipal a confié à ALTER PUBLIC, la coordination, le pilotage et le suivi de l'ensemble des études préalables à l'opération d'aménagement du secteur « Chemin des Peupleraies » pour un montant de 860 000 €.

La participation de la commune est de 252 000 €, plus les études de faisabilité payés en 2021 et 2022 pour un total de 60 000€.

Les travaux ont commencés fin 2023.



RUETTE DES DARDS À SAINT-CYR-EN-BOURG

Cet espace constructif de 4 000 m² est en cours d'acquisition par la commune. Nous avons confié à Saumur Habitat l'aménagement total (constructions, voirie et espaces verts) de cet îlot proche du centre bourg de Saint-Cyr-en-Bourg.

Ce sont 14 logements qui seront construits pour un coût estimatif d'opération d'environ 2 millions d'euros.

La participation financière de la commune est de 12 000 € par pavillons construits, soit 201 600 €.

A terme Saumur Habitat rétrocédera pour l'Euro Symbolique la voirie, les réseaux et les espaces verts.



L'ÉGLISE DE BRÉZÉ

L'église de la commune déléguée de Brézé est protégée au titre des Monuments Historiques, et a besoin de travaux conséquents tels que le changement des fenêtres vétustes, de la rénovation de la porte principale et des 2 portes latérales (peinture), et de la réparation du sol du transept avec les pavés d'origine. Les travaux de restauration sont estimés à 46 800€ TTC auxquels s'ajoutent les honoraires de l'architecte pour un montant de 5 806 € TTC.

Certaines demandes de subventions ont été lancées depuis octobre 2022 auprès du Département (3 900 €) et de la Région (5 850 €). Il reste la demande à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, un appel aux dons va être lancé. En parallèle, des travaux de peinture et de menuiseries seront effectués sur l'église de Saint-Cyr-en-Bourg pour un montant estimée de 10 200€ TTC.

Les travaux devraient débutés fin 2024.

LE PATRIMOINE FONCIER

Concernant la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le Conseil Municipal a fait l'acquisition d'une partie de la parcelle ZB 313 en zone AOC, plantée, pour une surface de 1800 m² située au lieu dit «Les plantes» à Saint-Cyr-en-Bourg pour un montant de 10 740€, et cédé au même prix et aux mêmes propriétaires, la parcelle ZE 997 en zone AOC, non plantée, d'une surface de 4 560m², située aux Bas Gagnés à Saint-Cyr-en-Bourg.

Cette obligation d'échange est consécutive au recours de la Fédération viticole contre le permis de construire de la maison de santé. La commune déplore cette intervention au regard de cet important projet, essentiel à nos habitants et plus largement aux habitants des communes riveraines.

Dans le cadre du projet d'aménagement des Belles Caves, le conseil municipal a approuvé l'acquisition des parcelles 046 ZA n°885 et 887, d'une surface totale de 97 m², pour un coût de 485€, améliorant l'accès voirie de la rue de la Patroche.

Le conseil municipal a également fait l'acquisition de diverses parcelles, pour une contenance totale de 32 989 m², pour un montant de 7 704,15 €. Ces parcelles sont destinées à être replantées dans le cadre du projet de reconversion de la peupleraie du marais de Baffou suite aux peupliers abattus il y a de nombreuses années. La commune historique de Brézé avait l'obligation de replanter dans un délais de 5 ans.

LOGEMENT SOCIAL

Un logement appartenant à Podeliha situé 18 rue des Varennes à Brézé est vacant de longue date en raison de sa vétusté.

MAINE-ET-LOIRE-HABITAT s'est proposé d'acquérir ce bien afin de le démolir et de reconstruire, en lieu et place, 3 logements locatifs T3. Afin de combler le déficit lié aux frais de démolition et de viabilisation, MAINE-ET-LOIRE-HABITAT a demandé au conseil municipal une subvention de 24 000 € TTC (8 000 € par logement), qui a été accordée pour ce projet de réhabilitation, qui améliorera cet espace.

25 logements, rue du Prieuré et du Clos de l'Hôpital à Saint-Cyr-en-Bourg sont également concernés par des travaux de rénovation énergétique par MAINE-ET-LOIRE-HABITAT.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Au cours de l'année 2023, la municipalité a également effectué différents travaux dans les bâtiments communaux et divers achats :

Brézé

- Logement Rue Saint-Vincent : Remplacement du système de chauffage dans le logement communal pour un montant de 1 670 € TTC.
- Épicerie : Mise aux normes de l'électricité - Doublage de la cloison sur les dépendances et le plafond - Restauration de la chambre froide par le remplacement du groupe froid - Mise en place d'une pompe à chaleur - Travaux de peinture - Les travaux s'élèvent à un montant total de 32 830 € TTC. - La réfection de la façade est envisagée. - Afin de faciliter l'installation de Madame Bailbé, 2 vitrines réfrigérées lui sont laissées à disposition. Le conseil municipal a accepté d'aménager son bail commercial concernant le loyer.



- Atelier de Brézé : Une citerne d'eau souple pour récupérer les eaux pluviales sera installée en complément de la première pour un montant de 3 960 € TTC.
- École de Brézé : Mise en place de rideau et de stores anti-feu dans le dortoir pour un coût de 1 158€ TTC. - Changement du système de chauffage par des radiateurs à accumulation avec régulation pour un montant de 4 608 € TTC.

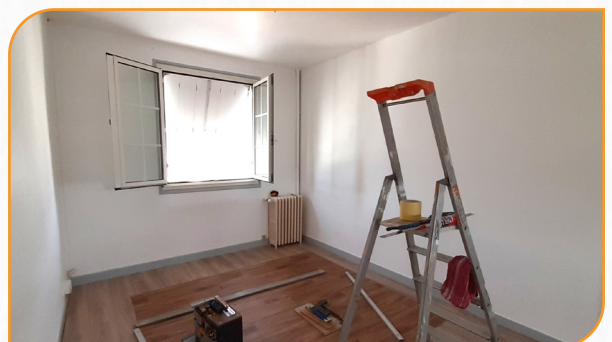
Chacé

- Salle des Paillons : Investissement dans une auto laveuse pour un montant de 3 585 € TTC. La précédente avait plus de 20 ans de fonctionnement.
- Mairie : Remplacement d'un copieur reconditionné d'un montant de 990 €.
- École Louis Robineau : Installation d'une télésurveillance à l'élémentaire avec extension à l'ensemble du nouveau restaurant scolaire pour un montant de 3 100 € TTC. La précédente n'était plus réparable.

Saint Cyr-en-Bourg

- Rénovation complète d'un logement au-dessus de la Mairie de Saint-Cyr-en-Bourg par les agents de la maintenance des bâtiments, en vue d'une location. Les travaux ont consisté à supprimer une cloison pour obtenir un salon plus grand, ouvert sur la cuisine, à refaire les sols, les peintures, les faïences et les sanitaires.

Ces travaux ont été totalement effectués en régie par les services techniques municipaux. La réalisation est de qualité et nous en profitons pour féliciter les agents.



Bellevigne-les-Châteaux

- Acquisition de 2 tables de tennis de table pour un montant de 1 803 € TTC. En contrepartie, l'association Bellevigne Tennis de Table ne se verra pas attribuer de subvention en 2023 et 2024.
- Comme l'an passé, dans le cadre du projet 24h Chrono, des jeunes de l'ASPIRE sont venus faire des travaux de peinture :
- Menuiseries extérieures des vestiaires du stade de Brézé ;
- Murs de la nouvelle salle de restauration scolaire de Brézé ;

Projet 24h chrono : Portes des vestiaires du terrain de foot de Brézé.



LES ÉCOLES

École du Chat Perché à Brézé

Le restaurant scolaire n'étant plus adapté (cuisine obsolète, marche d'accès), il a été décidé de transformer un bâtiment non utilisé (ancien logement de fonction, puis bibliothèque) en restaurant scolaire pour un coût de 46 920 € TTC. Les travaux ont consisté en l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage et la climatisation, la mise aux normes de l'électricité, la modification de la plomberie, l'installation d'un nouveau chauffe-eau et d'une VMC, le remplacement du revêtement du sol et la réfection de la peinture du plafond, des murs et portes de la nouvelle cuisine. Les peintures des deux salles de restauration ainsi que l'isolation des plafonds (laine soufflée) ont été réalisées par les services techniques communaux. La mise en service a eu lieu à la rentrée 2023. Cet aménagement permet aux enfants et aux agents d'avoir un cadre confortable.

Malgré nos sollicitations, aucune subvention n'a été accordée à la commune pour ces travaux.



Groupe scolaire Louis Robineau à Chacé

La restauration collective des maternelles se faisait, au regard du nombre d'enfants et des contraintes liées au covid, dans la salle d'éveil de la maternelle. Il a été décidé de transformer le local bibliothèque en restaurant scolaire et de le raccorder à la cuisine et au restaurant scolaire des classes élémentaires. Le Cabinet d'Architecture ET DEMAIN assure la maîtrise d'œuvre de ce chantier, pour un montant de 31 248 € T.T.C.

Les travaux de restructuration complète ont consisté pour le nouveau réfectoire en la réfection d'un plancher haut, l'isolation des murs et du plafond, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place d'une VMC simple flux, la pose de carrelage et de faïence, le remplacement de l'éclairage en LED, et la peinture des murs et portes intérieures.

Pour le réfectoire des primaires, des travaux de remplacement des menuiseries extérieures et de l'éclairage par du LED ont été réalisés.

Pour la cuisine, les travaux ont visé au remplacement des menuiseries extérieures et de l'éclairage en LED, de la pose d'une hotte et de nouvelle faïence, et en la peinture des murs et portes intérieures. Le chauffe-eau, dont la contenance était trop petite (100 L), est remplacé par un 200 litres. Pour pallier la forte fréquentation du restaurant scolaire, un second four a été installé.

De plus, du côté de la maternelle, l'éclairage en place a été remplacé par du LED, pour un montant de 5 494 € TTC.



Ainsi, début décembre, la salle d'éveil des maternelles n'est plus utilisée comme restaurant scolaire, et les enfants ont pu découvrir leur nouveau lieu de restauration.

Dans le cadre de ce projet, un préau sera installé entre la maternelle et le restaurant scolaire de ces derniers durant les vacances scolaires de février 2024.

Dans un second temps, la chaudière vieillissante sera remplacée et une extension de la garderie sera programmée.

Le montant total de ces travaux de transformation s'élève à 327 590 € TTC. La municipalité a obtenu les subventions suivantes :

- De la Région (Fonds école) pour un montant de 50 000 € ;
- Du SIEML pour un montant de 28 270 € ;
- De l'Agglomération Saumur Val de Loire au titre d'un fonds de concours d'un montant de 50 000 €.
- De l'État, DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour un montant de 84 697 €.

Soit un total de subvention de 212 967 €.



Aides aux commerces, à l'artisanat et aux services

La politique conduite par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a pour objectif de dynamiser le tissu existant en favorisant le développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services des centres-villes et centres-bourgs sur l'ensemble du périmètre communautaire.

Elle encourage ainsi les petites entreprises à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques saines sur ce territoire, en conservant un lien de proximité avec la population locale.

COMMERCE PLUS constitue une aide spécifique plafonnée à 15 000 €. Cette subvention est prise en charge à part égale entre la commune et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, soit 30% du projet.

Artisans, commerçants, vous pouvez vous adresser aux services de l'agglomération et à la chambre du commerce et de l'industrie pour connaître les différentes aides disponibles de la part de la commune, de l'agglomération, du département, de la région ou de l'État, pour réaliser un projet de restauration, d'agrandissement, ... de tout projet lié au commerce et à l'artisanat.

Les Rogelins à Chacé

Cet important lotissement de 140 logements arrive à son terme. Il ne reste à ce jour que 3 espaces à céder. Cela démontre l'utilité des projets habitats pour développer l'attractivité d'une commune, maintenir les effectifs scolaires et faire évoluer sa population.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aménagement du secteur «Chemin des Peupleraies»

La réalisation du projet d'aménagement du secteur « Chemin des Peupleraies » sur la commune déléguée de Chacé, nécessite qu'Alter Public, en sa qualité d'aménageur, se rende propriétaire des emprises, propriété de la commune, comprises à l'intérieur du périmètre de l'opération, et y compris le chemin rural situé entre les parcelles cadastrées section AC 229 et 230.

Cette procédure d'aliénation nécessite une enquête publique qui aura lieu du 16 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus. Pendant cette période, un registre sera à votre disposition en mairie de Bellevigne-les-Châteaux pour porter vos éventuelles observations.

Le commissaire enquêteur sera à votre disposition aux dates et heures suivantes :

- **Le samedi 16 décembre** 2023 de 9h30 à 12h, en mairie de Bellevigne-les-Châteaux, Place du Collier - Chacé
- **Le mardi 2 janvier** 2024 de 9h30 à 12h, en mairie de Bellevigne-les-Châteaux, Place du Collier - Chacé

Voirie et Environnement

LES TRAVAUX DE VOIRIE EN 2023

En 2023, les travaux de voirie ont été réduits au regard des investissements liés à la construction de la maison de santé pluridisciplinaire. Un certain nombre ont cependant été réalisés, en voici le point.

Après mise en concurrence, les travaux ont été effectués par l'entreprise Justeau basée à Louresse-Rochemenier pour un montant de 52 242 € TTC.

Les travaux les plus importants dans la commune déléguée de Brézé

Au stade :

Construction d'un terrain multisports à proximité des jeux de boules, sur la partie haute du complexe sportif.



À l'école du «Chat Perché» :

Réalisation d'un tapis d'enrobé dans la cour du groupe scolaire pour l'accès au nouveau réfectoire.

Les travaux les plus importants dans la commune déléguée de Chacé

Chemin du prieuré :

Réalisation d'un tapis d'enrobé depuis l'aire de pique-nique jusqu'au carrefour du cimetière, soit une longueur de 200m.



Route nouvelle et giratoire du passage à niveau 212 :

Réalisation d'un bandeau central en enrobé pour reprise de l'axe sur une longueur de 400m. Cette portion de chaussée était fortement dégradée suite aux fortes chaleurs estivales.



Réalisation d'un tapis d'enrobé sur l'anneau du giratoire en extrémité de la route Nouvelle. Cette chaussée située au carrefour de la rue de Champigny, de la rue des Jardins et proche du PN 212 est fortement sollicitée par les nombreux passages de poids lourds.



Les travaux divers à Chacé :

Rue de jardins :

Réalisation d'une place de parking handicapé répondant aux besoins d'un riverain.



Rue des treilles :

Réalisation d'un abaissement permettant l'accès du trottoir à une personne à mobilité réduite riveraine.

Nota : En raison des travaux à venir liés à l'aménagement de la zone des Peupleraies, la reprise initialement prévue des trottoirs et stationnements de cette rue est différée au printemps 2024.



Rue des eaux bues :

Réfection en émulsion gravillonnée bicouche du trottoir après réalisation d'un mur de clôture d'un riverain.

Les travaux divers à Saint-Cyr-en-Bourg :

La Hunaudière :

Reprise en enrobé de l'accotement au droit d'une propriété après réalisation par le riverain d'un mur de clôture. Le propriétaire a réalisé, à sa charge, la partie privative de son accès lors des travaux.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Chaque année, la question se pose : à quelle date doit-on faire notre visite ?

Fin juin, début juillet ? Tout dépend de la météo... En effet, celle-ci partagée entre périodes de sécheresse et d'orages dès le début d'été est de moins en moins prévisible.

Cette année le jury a choisi de débiter ses visites le 23 juin, ce qui est un peu plus tôt qu'à l'accoutumée. Notre passage s'est effectué à pied ou à vélo afin de pouvoir mieux apprécier chaque aménagement.

Comme d'habitude, nous avons pu découvrir de beaux extérieurs sur nos trois communes historiques. Bien sûr, certains ont été remarqués les années précédentes, cependant ils se maintiennent voire s'améliorent, ce qui est tout aussi remarquable. Comme l'an dernier, nous avons aussi apprécié les efforts portés par certains habitants de logements locatifs dont les espaces extérieurs sont limités.

Rappelons les modalités du concours :

- Il comporte deux catégories primées : les aménagements paysagers et les fleurissements. Le choix de la catégorie est défini par le jury lors de la visite.
- Les aménagements et/ou fleurissements doivent être visibles de la rue.

LE PALMARÈS 2023 - FLEURISSEMENT

1. M. & Mme FORMENTEL

17 Le grand Clos – Saint Cyr-en-Bourg

2. M. LENGAGNE

27 rue des Fontaines - Chacé

3. M. & Mme TOURNIER

28 rue des Vignes – Brézé

Par ordre alphabétique

Mme BELLANGER

22 rue des Ecoles – Chacé

M. & Mme BRETON

73 rue du Moutier – Saint Cyr-en-Bourg

M. & Mme CHARPENTIER

55 rue de l'Amiral Maillé-Brézé

M. & Mme CHARRUAU

3 rue Louis Chouteau – Chacé

M. & Mme FERRON

12 rue Saint Vincent - Chacé

M. & Mme GAIGNARD

15 rue des écoles - Chacé

Mme GENETAY

7 rue Louis Chouteau – Chacé

M. & Mme HARDOUIN

16 rue de la Crilloire – Saint-Cyr-en-Bourg

M. & Mme JARRY

5 impasse de la rue - Brézé

M. & Mme LANDAIS

11 rue des Myosotis – Brézé

M. & Mme MANDOT

65 route de Champigny - Saint-Cyr-en-Bourg

M. & Mme PAIMPARE

15 rue Louis Chouteau – Chacé

M. & Mme RANNOU

17 rue des Violettes - Brézé

M. & Mme RETIF

27 rue de Champigny – Saint-Cyr-en-Bourg

M. & Mme RONDEAU

25 rue de la Moricerie - Brézé

M. ROULOIS & Mme PERRET

16 impasse de la Moricerie – Saint Cyr-en-Bourg

M. & Mme ROUSSIERE

10 rue du stade – Brézé

M. TESSIER et Mme CAILLEAU

11 rue des Lilas – Brézé

M. & Mme WANGON

3 rue des Vernes - Chacé



M. FORMENTEL - 17 Le Grand Clos



M. LENGAGNE - 27 rue des Fontaines



M. TOURNIER - 28 rue des Vignes

LE PALMARÈS 2023 - AMÉNAGEMENT PAYSAGER

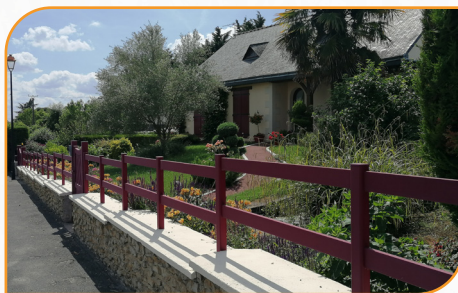
1. M. & Mme HUTANT 3 rue de la Providence - Brézé
2. M. & Mme JAGUENEAU 12 route Nouvelle – Chacé
3. M. & Mme SERVAIN 76 route de Champigny – Saint Cyr-en-Bourg

Par ordre alphabétique

- | | |
|----------------------|---|
| M. & Mme BERTHONNEAU | 17 rue Eugène Valade - Brézé |
| M. & Mme CHANTRON | 15 route de Saumoussay – Chacé |
| Mme FLABERT | 13 rue du Château - Brézé |
| M. & Mme FOUCRAY | 112 route de Champigny – Saint Cyr-en-Bourg |
| Mme GACHINIARD | 11 chemin du Pavement – Chacé |
| M. & Mme LAFRANCE | 114 route de Champigny – Saint Cyr-en-Bourg |
| M. & Mme LIMA | 5 rue des Vendanges - Chacé |
| M. & Mme NEAU | 4 rue de la Paleine – Saint Cyr-en-Bourg |
| M. & Mme PELLUCHON | 42 rue de l'Amiral Maillé – Brézé |
| M. & Mme SAIX | 7 rue du Stade – Brézé |
| M. & Mme TIXIER | 82 route de Champigny – Saint-Cyr-en-Bourg |
| M. & Mme YVON | 22 rue Louis Chouteau – Chacé |



M. & Mme HUTANT - 3 rue de la Providence



M. & Mme JAGUENEAU - 1 route Nouvelle



M. & Mme SERVAIN - 76 route de Champigny

La remise des prix a eu lieu le samedi 16 décembre, dans la salle d'honneur du Château à Chacé. Les 3 premiers de chaque catégorie ont reçu :

- Un Olivier en pot
- Un guide sur le fleurissement
- 1 bon d'achat de 10 €

Les autres primés ont reçu :

- Une composition de plantes (Rosier, Hellébore et Oeillet dianthus)
- 1 bon d'achat de 10 €

Nous avons profité de cette cérémonie pour offrir un bouquet aux membres de la commission fleurissement qui nous accompagnent. Merci à eux pour leur participation active.

Bravo aussi à tous, primés ou non, car comme chaque année nous avons remarqué l'attachement que vous portez à embellir vos extérieurs et par la même à mettre en valeur notre commune.

Rendez-vous à l'année prochaine.

Actions sociales CCAS

Année 2023

Cette année encore, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a mis tout en oeuvre pour répondre aux besoins des habitants en difficulté et apporter un peu d'animations à nos aînés. Nous profitons d'ailleurs de ce bulletin pour remercier les membres du CCAS pour leur implication et leur discrétion.



Remerciements aux bénévoles du Téléthon et de la distribution des colis de Noël.

Tout d'abord, le traditionnel repas offert aux Bellevinois de 72 ans et plus a été organisé le 5 février 2023 à la salle des Ifs. Cette année, c'est Loïc et Christelle Cochard qui ont assuré l'animation musicale et le traiteur Fleurinet qui a régalé les papilles de tous. Ce repas, qui plus est, servi par les membres du CCAS accompagnés des élus du conseil municipal, est toujours un moment agréable, apprécié de nos aînés. C'est pourquoi la date est d'ores et déjà fixée pour l'année 2024, ce sera le 18 février à la salle des fêtes de Brézé.

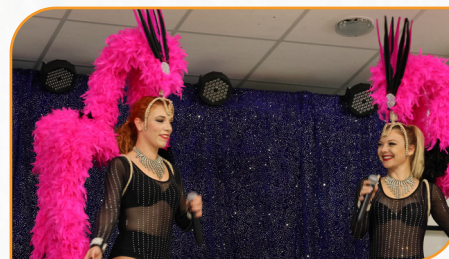


Par contre, le voyage des aînés prévu le 1er juin n'a pas pu se concrétiser, faute de participants en nombre suffisant. La découverte du parc oriental de Maulévrier suivie d'un dîner cabaret était au programme. Le CCAS a donc décidé de proposer une enquête à destination des retraités de plus de 62 ans afin de leur proposer un voyage au plus près de leurs attentes en 2024. Concernant cette action les membres du CCAS réfléchissent à de nouvelles propositions.

Le 11 septembre, un nouveau service s'est mis en place sur notre commune. Il s'agit du transport solidaire confié à l'association AFRIEJ Culture et Loisirs et en partenariat avec les communes d'Artannes-sur-Thouet, Rou-Marson, Varrains et Verrie. Ce service, dont le CCAS de Bellevigne-les-Châteaux est à l'initiative, a pour objectif de créer du lien social et de permettre aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

C'est ainsi que, sur Bellevigne-les-Châteaux, 17 personnes se sont inscrites à ce jour pour bénéficier de ce service et 6 personnes se sont inscrites comme conducteurs bénévoles. Ce service progressant régulièrement, l'AFRIEJ Culture et Loisirs est toujours à la recherche de conducteurs bénévoles en plus sur la commune. Alors, si vous avez un peu de temps à consacrer au transport solidaire, quelques heures par semaine ou par mois, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour vous inscrire. Le CCAS et l'AFRIEJ Culture et Loisirs sont à votre disposition pour vous donner toutes les informations.

Le 14 octobre, s'est déroulé l'après-midi récréatif, salle des Ifs. La centaine de retraités de 62 ans et plus a profité d'une animation cabaret de la compagnie « Lyv'n'ko » et du goûter servi par les membres du CCAS. Un moment de partage et de convivialité que nos retraités apprécient chaque année ! Le CCAS ne manquera donc pas de l'offrir à nouveau en 2024 !



Témoignage d'un participant :

«Un bel après-midi d'octobre.

Allons ma douce, je t'emmène au cabaret ! D'abord étonnée mon épouse (la douce en question) répondit : «Pour voir un spectacle nul, je n'ai pas trop envie d'y aller, pourtant nous y rencontrons des gens de notre ville et cela est aussi important.»

Ce ne fut pas le seul intérêt, le spectacle était de qualité, choix des chansons pouvant être repris par le public, qualité de la voix, des chanteuses, idem pour les costumes et la perfection du déroulement sans temps mort, d'excellents artistes qui ont su maintenir toute notre attention, une heure et demie d'émerveillement suivi (cerise sur le gâteau) d'un goûter. (Tartes, café, bulles et dialogue à bâtons rompus avec nos voisins de table - mieux serait indécent... Il sera peut-être difficile de rester à ce niveau de qualité. Merci de nous avoir émerveillé le temps d'un après-midi d'octobre.»

Les ateliers numériques, à destination des personnes de plus de 60 ans, ont débuté le 6 novembre dans la salle du conseil municipal à Chacé. Il s'agit de 10 séances de 2h (avec une participation de 10€ pour les 10 séances) pour se familiariser avec la tablette et le smartphone. Cette action, organisée par l'association ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), a été proposée au CCAS. D'autres sessions peuvent être envisagées. N'hésitez donc pas à prendre contact avec le CCAS si vous êtes intéressés.

Le CCAS organise aussi des actions au bénéfice de l'AFM Téléthon. La traditionnelle randonnée a eu lieu le dimanche 3 décembre à partir de la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg. Chaque association de la commune a été invitée à organiser une action en interne en faveur du Téléthon. D'autres actions et animations au profit de cet événement sont à l'étude au moment où nous écrivons ces lignes.

Comme par le passé, en cette fin d'année, nous rendrons visite à nos aînés (à partir de 70 ans pour les personnes seules et à partir de 75 ans pour les couples). Cette visite à domicile ou en EHPAD, toujours chaleureuse, permet d'échanger et de garder un lien avec nos aînés. S'y ajoute le plaisir d'offrir quelques présents (gourmands ou autres...)

Fêtes et cérémonies

FÊTE DES FAMILLES

Le samedi 1er avril 2023 a eu lieu la «Fête des familles» au gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg où une centaine de personnes étaient présentes.

La commission vie sociale et associative s'est inspirée de ce qui se faisait auparavant sur la commune historique de Brézé à la période des fêtes de fin d'année. Parents et enfants se retrouvaient autour d'un goûter et assistaient à un spectacle. Le choix s'est porté sur Saint-Cyr-en-Bourg en raison des structures de l'ALSH et du complexe sportif.

La période du printemps était intéressante pour pouvoir profiter de l'extérieur et faire découvrir les aménagements tels que le city stade. Une structure gonflable était installée dans le gymnase pour les plus jeunes enfants.

La compagnie Ernesto Barytoni a fait découvrir au public un spectacle théâtral et musical déjanté de qualité qui a conquis petits et grands. Une collation était offerte à l'issue de la représentation.

Devant cette manifestation réussie, celle-ci sera renouvelée le samedi 6 avril 2024.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Depuis 2022, Bellevigne-Les-Châteaux s'est engagée dans l'opération « Une Naissance, Un arbre » soutenue par la Région Pays de la Loire.

On a coutume de dire qu'un arbre est un symbole de vie et de longévité.

Le planter dans la commune de naissance d'un enfant est aussi symbolique : cet arbre qui prend racine marque notre attachement à notre territoire. Ainsi même s'ils quittent notre commune, nos enfants garderons grâce à lui un lien avec Bellevigne-Les-Châteaux.

Bien sûr planter un arbre est aussi un acte citoyen, puisque celui-ci contribue à la préservation de notre planète. Afin de pouvoir faire le recensement, les plantations se font l'année suivant la naissance.

En 2022 il y a eu 40 naissances sur la commune (13 à Brézé, 17 à Chacé et 10 à Saint-Cyr-en-Bourg), nous avons donc planté 40 arbres.

Ce chiffre en augmentation nous satisfait, car au-delà de la venue au monde des tous petits qui font le bonheur de nos familles, c'est un signe de dynamisme gage du bon développement de notre commune (ne serait-ce que pour les écoles par exemple).

Samedi 18 novembre symboliquement, parents et enfants ont été invités à la plantation d'un arbre dans chaque village historique de notre commune.

Celles-ci ont eu lieu aux stades de Brézé et de Saint Cyr en Bourg et dans le lotissement des Rogelins à Chacé. Les autres arbres ont été plantés par nos agents dans chaque village historique.

A l'issue, la manifestation s'est achevée dans la salle d'honneur du Château de Chacé où les parents et enfants présents ont pu faire connaissance. A l'occasion, une attestation de parrainage a été remise à chaque enfant.

Nous remercions vivement les parents présents avec leur enfant, mais nous espérons l'an prochain plus de familles présentes.



CONCOURS PHOTO 2023

ADULTES

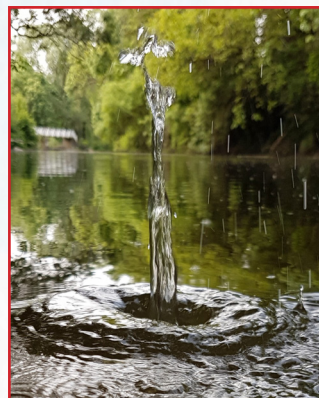
C'est la troisième année que la commune organise un concours photo au printemps. Le thème était «le mouvement», les photos devaient être prises sur la Commune de Bellevigne-les-Châteaux.

Onze participants ont réalisé deux photographies chacun : animaux, nature, patrimoine et autres.

Un jury s'est réuni afin de déterminer les lauréats parmi 3 catégories. Les photos ont été exposées lors de la Fête du Château permettant de faire voter le public.

La cérémonie de remise des prix était organisée ce même jour suivi d'un vin d'honneur. Félicitations aux vainqueurs et à tous les participants.

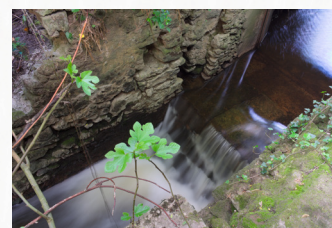
Pour 2024, le thème sera «Les animaux en action», le règlement et les inscriptions seront à retrouver en mairie dès janvier. La date limite pour les inscriptions est le 31 mai 2024.



*Le Thouet bras levé
1^{er} prix + vote du public*



*La butineuse du Moutier
2^{ème} prix*



*Chute d'eau cachée à Saumoussay
3^{ème} prix*

ADOS



*Volute de fumée
1^{er} prix*



*Ballet d'une flamme éternelle
2^{ème} prix*



*La danse des flammes
3^{ème} prix*

JEUNES TALENTS



*Des ronds dans l'eau
1^{er} prix*



*Panier ou pas panier ?
2^{ème} prix*

ADULTES

1^{er} prix - Stéphane GÉLINEAU

2^{ème} prix - Charline LEGRAND

3^{ème} prix - Charline LEGRAND

Photo n°13 : Le Thouet bras levé

Photo n°15 : La butineuse du Moutier

Photo n°16 : Chute d'eau cachée à Saumoussay

ADOS

1^{er} prix - Solène GÉLINEAU

2^{ème} prix - Solène GÉLINEAU

3^{ème} prix - Élodie MARTIN

Photo n°6 : Volute de fumée

Photo n°5 : Ballet d'une flamme éternelle

Photo n° 7 : La danse des flammes

JEUNES TALENTS

1^{er} prix - Aurore MAPA

2^{ème} prix - Aurore MAPA

Photo n°1 : Des ronds dans l'eau

Photo n°2 : Panier ou pas panier ?

VOTE DU PUBLIC

1^{er} prix - Stéphane GÉLINEAU

Photo n°13 : Le Thouet bras levé

FÊTE DU CHÂTEAU

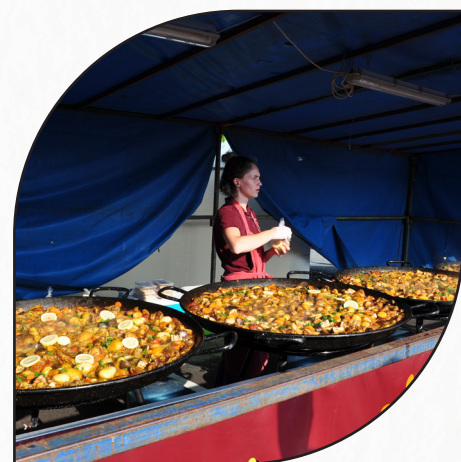
Le 8 juillet 2023 a eu lieu la fête communale de Bellevigne-les-Châteaux qui s'est déroulée de 14h30 à 23h30 place du Collier à Chacé.

L'Harmonie de Chacé Varrains a animé l'après-midi en musique, le Country Club de Chacé a proposé des démonstrations de danses Country, les Trompes de Cors de Chasse de Saumur sous la houlette de Frédéric ETAVARD ont entonné leurs différentes sonneries et ont offert un bouquet final pour saluer le public au moment du vin d'honneur offert par la Comité des Fêtes de Chacé, qui tenait la buvette pour l'occasion.

Quelques exposants avaient répondu présents pour afficher leurs produits ainsi que leur passion. L'association AREA CAN-AM de Saumur présidée par Sébastien HILAIRE a exposé une dizaine de véhicules et a échangé avec les visiteurs curieux. Pour expliquer cette passion qui se trouve à mi-chemin entre auto et moto puisqu'elle se pilote avec le permis B, et qui vient du Canada d'où son nom Can (Canada) Am (Amérique). Nombreux sont ceux qui, pour une participation symbolique, ont fait une boucle de 13 kms via Saumur, les équipements nécessaires étant fournis.

Le soir, au menu, un repas Tajine préparé par «Du soleil Dans la Cuisine», fromage et tartelette de la boulangerie Lima à Chacé ont régalé pas moins de 180 convives. Un concert avec le groupe de Bruno Druart «Les Jambons Beurre» et une jeune chanteuse ont fait danser les spectateurs sur des chansons Françaises et Irlandaises, sur le parquet installé pour l'occasion.

La journée s'est clôturée par un Show Laser d'une quinzaine de minutes, une nouveauté et une innovation qui a eu un franc succès et qui a mis en lumière la façade du Château, avec les lasers de toutes les couleurs et les fumigènes au son de musiques rythmées.



FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Cette année, le traditionnel feu d'artifice a été tiré sur la commune de Chacé sur les bords du Thouet, le 13 juillet.

La société Pyroconcept a une nouvelle fois, assurée un formidable spectacle pyrotechnique, devant un public ravi et enchanté. Les personnes qui le désiraient pouvait apporter leur pique-nique, le Comité des Fêtes de Chacé tenait comme à l'habitude la buvette.



Une retraite aux flambeaux a démarré juste avant la tombée de la nuit, du pont de Chacé pour faire une boucle dans la commune et revenir sur site.

Petits et grands portaient des lampions lumineux, accompagnés par l'Harmonie Varrains-Chacé qui a animé la procession.

Un grand merci au Comité des Fêtes de Chacé ainsi qu'aux bénévoles pour la bonne organisation de ce moment festif. L'année prochaine si les autorisations le permettent, il aura lieu à Brézé.

CÉRÉMONIE DE BAFFOU

La cérémonie du souvenir du 27 août 1944 s'est tenue cette année le 26 août à Brézé.

Comme chaque année, les familles des victimes, les anciens combattants, les porte-drapeaux, la population, les élus ainsi que le général JP Dellebach se sont réunis dans un même élan afin de se souvenir des cinq victimes des mines allemandes. Un moment sacré pour tous, témoin du temps passé aux générations suivantes. Un monument, des fleurs, une Marseillaise, des drapeaux....de l'émotion et chacun se souvient.

Un verre de l'amitié est servi pas très loin de ce petit pont sur la Dive.

Ensuite, chacun retourne à ses occupations, sauf une quarantaine de personnes qui se retrouvent dans la salle des fêtes où un repas animé par le président M. Vignes, prendra une bonne partie de l'après-midi.

Il fut joyeux malgré les moments solennels du matin. La vie avait repris son cours.

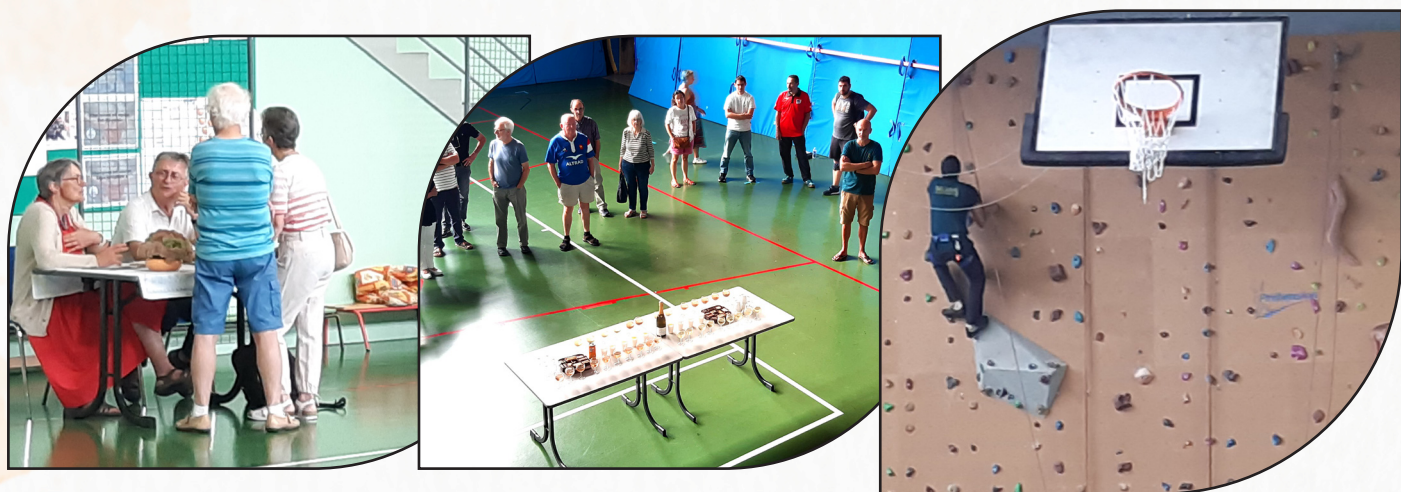
Merci aux organisateurs qui, chaque année, se dévouent pour « Ne pas oublier » tel est le mot d'ordre.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est tenu le samedi 2 septembre de 14h à 18h au complexe sportif de Saint-Cyr-en-Bourg où 14 associations étaient présentes.

Les personnes se sont moins déplacées que l'an passé, peut-être voulaient-elles profiter des derniers jours de vacances ? Nous pensons néanmoins qu'il est important de maintenir et de fidéliser cette journée afin que les personnes qui le souhaitent puissent voir le tissu associatif disponible sur la commune. C'est d'autant plus un moment d'échanges avec les responsables des associations. Nous souhaiterions une plus forte participation des associations ! Revoir également la mise en place, proposer plus de démonstrations et offrir un accueil plus chaleureux. Merci à tous ceux qui s'investissent, rendez-vous est pris pour le samedi 31 août 2024, même lieu, mêmes horaires.



SALON ART ET VIN

Le salon Art et Vin se déroule depuis maintenant onze années à Brézé le dernier dimanche de novembre.

Il a donc eu lieu le dimanche 26 novembre dans la très belle salle des fêtes de Brézé ainsi que dans le gymnase pour accueillir soixante-quatre exposants : métiers d'art, de création, d'écriture, de la photographie, de métiers de bouche et de la vigne.

Pour cette occasion nous pouvons toujours compter sur Michel FOUCAULT qui réalise depuis la première édition une magnifique affiche pour cet événement.

La commune de Bellevigne-les-Châteaux le remercie chaleureusement ainsi que les fidèles bénévoles qui œuvrent également depuis le début.

Nous remercions de nouveau le Comité des Fêtes de Chacé présent pour la buvette.

Plus de 500 visiteurs ont fait le déplacement pour venir soutenir les exposants et faire des emplettes avant Noël !



VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE DE SAINT-CYR-EN-BOURG - BRÉZÉ



Cette année, à l'école publique du Chat Perché, il y a une classe de TPS, PS et MS avec une nouvelle enseignante, Madame Vellardocchio, et une classe de GS et CP avec Madame Glandais-Patry, qui est également directrice de l'école. A Saint-Cyr-en-Bourg la classe de CE1/CE2 a aussi une nouvelle enseignante, Madame Rivet, et Monsieur Lambert, directeur de l'école, a en charge les élèves de CM1/CM2.

Le projet des deux écoles, avec pour thème «sur le chemin de l'école», débuté en 2022/2023, se poursuit cette année. L'an dernier nous sommes allés visiter le «musée de la Tour Nivelles», à Courlay. Début juillet, les enfants sont partis en voyage, les plus petits au zoo

de la Flèche et les plus grands au château et à la patinoire d'Angers. Tous en gardent un excellent souvenir ! Nous remercions les membres de l'APE pour le financement et la mairie pour le transport.

La fête de fin d'année des deux écoles s'est déroulée à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg, le dernier week-end de juin ; les élèves ont présenté un spectacle en lien avec le thème de l'année «costumes et chants».

À la rentrée les enseignants ont accueilli les enfants et leurs parents autour d'un café, organisé par les membres de l'APE. Le projet «sur le chemin de l'école» se poursuit encore cette année, mais s'oriente davantage sur la découverte du monde. Par ailleurs Monsieur Loup et P'tit Loup, les mascottes de l'école du Chat Perché, ont fait eux aussi leur grand retour afin de faire voyager les élèves.

À Brézé, divers projets sont reconduits, notamment l'opération «Nettoyons la nature» (le 22 septembre et à l'initiative de la mairie) ainsi que la «Course ELA» (le 20 octobre). Les élèves du Chat Perché ont aussi fait une matinée vendanges (dans les vignes de Monsieur Guiberteau) puis ont préparé de délicieux clafoutis. Les ateliers avec Saumur Agglopropreté et avec les médiathèques de l'Agglo sont également renouvelés. Enfin, les élèves ont eu la joie de découvrir un parcours de vélos dans la cour de récréation, nous remercions les agents techniques de la commune pour ces travaux.



À Saint-Cyr-en-Bourg, les Jeux Olympiques et leurs valeurs seront à l'honneur. D'une part, la valeur de la solidarité et du dépassement de soi sont mis en lumière avec l'opération «Nettoyons la Nature» et d'autre part le soutien à l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies. Les enfants ont participé à la dictée ELA racontée par M.Froger puis à la course «met tes baskets et combats la maladie» afin de récolter des dons pour l'association ELA. La présence de la mairie a également été l'occasion de réaffirmer les valeurs de liberté, de fraternité, d'égalité et de solidarité lors des commémorations en l'honneur de Samuel Paty et Dominique Bernard, enseignants assassinés dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous tenons à remercier les maires déléguées, Madame Lacassin et Madame Prisset pour leur présence le jour de la rentrée dans nos deux écoles et les membres de l'APE (tout nouveau bureau cette année) pour le financement de nos projets grâce à différentes manifestations (loto, ventes diverses...).

L'équipe enseignante souhaite aux enfants des deux écoles une très bonne année 2023/2024.

ÉCOLE DE CHACÉ

La fin d'année scolaire 2022/2023 a été ponctuée de trois temps forts qu'ont constitué la cérémonie de départ des CM2, la fête d'école et le « festiv'oral ».

Ainsi, le 22 Juin, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au château de Chacé pour la désormais traditionnelle « cérémonie » de départ de nos camarades de CM2. A cette occasion, en présence de parents, de Messieurs les Maires, des trois enseignants des classes de l'élémentaire et de leurs camarades, ils se sont vus offrir des livres et un stylo qui les accompagneront dans leur parcours de collégien. Ce fut un moment à la fois joyeux et émouvant au cours duquel certaines et certains ont déclaré leur plaisir d'avoir grandi, appris et évolué au sein de l'école Louis ROBINEAU. Nous leur souhaitons le meilleur pour leur entrée dans l'enseignement secondaire.

Le vendredi 30 juin, en fin de journée, s'est tenue la fête de l'école. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour faire de ce moment une belle réussite au cours de laquelle Madame VIOU a été chaleureusement remerciée pour ses années de travail et d'investissement sans faille au service de nos élèves en tant qu'ATSEM.

Le mardi 4 juillet, en fin de journée, les parents d'élèves ont massivement répondu à l'invitation des enseignants et élèves et se sont réunis à l'école Louis ROBINEAU pour assister à un « festiv'oral » de fin d'année. Il s'agissait pour l'ensemble de nos élèves de restituer les projets annoncés et menés tout au long de l'année sous forme de racontées, récitations, lectures et expositions.

C'est avec un effectif de 126 élèves que commence cette nouvelle année scolaire. Ils sont répartis comme suit :

Une classe TPS/PS/MS: Mr. BORON, assisté à plein temps par Mme BOULOIZEAU y accueille 28 élèves.

Une classe de MS/GS : Mme BORON, assistée à plein temps par Mme ROSOLEK y accueille 29 élèves.

Une classe de CP/CE1: Mr. DURAND et Mme MELQUIOND (le mardi) y accueillent 17 élèves.

Une classe de CE1/CE2 : Mme DURAND y accueille 25 élèves.

Une classe de CM1 / CM2 : Madame HOUSSARD y accueille 27 élèves.

Cette nouvelle année scolaire sera l'occasion d'entamer un projet pluriannuel de découverte et de fréquentation des lieux de culture de notre environnement proche. Ce projet nous mènera du théâtre de Saumur à l'abbaye-musée de Fontevraud en passant par châteaux et bibliothèques. Il s'agira pour l'ensemble de nos élèves de se créer un répertoire culturel commun.

En parallèle, des projets spécifiques de lecture, de production d'écrits et de mise en scène seront menés au sein de chaque classe.

Nous remercions l'ensemble des partenaires qui s'engagent à nos côtés avec une gratitude particulière pour les membres bénévoles de l'APE qui, année après année, ne ménagent pas leur peine et ne comptent pas leur temps en organisant des actions pour financer projets et sorties.



ÉCOLE SAINT-VINCENT - BRÉZÉ

Cette année, l'école saint Vincent de Brézé accueille 71 élèves répartis en trois classes.



La classe de cycle 1, TPS/PS/MS/GS : Pierre-Yves CHARRUAU, Ludivine BIGOT/Emilie SUBILEAU et Marion CABRET accompagnent 24 élèves dans leurs apprentissages (2TPS, 5 PS, 7 MS et 10 GS).

La classe de cycle 2, CP/CE1/CE2 : Céline MORISSET et Sophie PLANTIVEAU (le mardi) accompagnent un groupe de 22 élèves (9 CP, 7 CE1 et 6 CE2).

La classe de cycle 2-3, CE2/CM1/CM2 : Mathilde GAUGAIN et Sophie PLANTIVEAU (le jeudi) accompagnent un groupe de 25 élèves (6 CE2, 10 CM1, 9 CM2).

Béatrice LE NÔTRE, AESH, accompagne plusieurs élèves à parcours particulier dans les différentes classes...

Ouverte à tous, l'école Saint Vincent est un lieu de vie où l'enfant grandit dans toutes les dimensions de son être : intellectuelle, physique, artistique et relationnelle. Ce qui appartient à l'école en propre, c'est de créer pour toute la communauté éducative (enfants, parents et professionnels) une atmosphère bienveillante, sereine et constructive autour des trois axes de notre projet éducatif : terre d'accueil, terre de rencontres, terre d'écoute respectueuse...

Cette année, l'intelligence « logico-mathématique » est mise à l'honneur. Les élèves développeront ainsi leurs compétences et connaissances pour mieux raisonner, calculer, compter, quantifier, utiliser facilement les nombres, tenir un raisonnement logique, résoudre les problèmes de manière logique, comprendre des principes, émettre des hypothèses, manipuler les symboles, induire et déduire, organiser l'information... à travers d'ateliers, de rencontres et de jeux tout au long de l'année. Même les familles auront quelques défis logiques à relever chaque semaine...



Nous poursuivons nos ateliers de lecture « grands/petits » chaque semaine en lien avec la bibliothèque municipale (un grand merci aux bénévoles), des ateliers autour de l'ATTENTION et la RESPIRATION, la présentation pour chacun de son talent...



Aussi, les élèves poursuivront leurs explorations du monde qui nous entoure en faisant « classe dehors » ou « des promenades pédagogiques » une demi-journée par semaine...

L'équipe éducative cherche à montrer une direction à l'enfant, puis le laisse chercher, lui offre le temps de se tromper, lui donne la chance de pouvoir réussir à surmonter la difficulté que présente chaque apprentissage en puisant dans ses ressources propres, tout en restant présent et à l'écoute.

Dans le cadre de notre label renouvelé pour trois ans « E3D » nous souhaitons réduire notre consommation de papier. Retrouvez ainsi tous nos projets et la vie des classes sur notre site de l'école : <https://ecolestvincent.wixsite.com/home> ou en scannant ce QR CODE.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur implication dans les associations A.P.E.L. et O.G.E.C et dans les propositions faites par l'équipe éducative.

Au plaisir de vous rencontrer à l'école (des portes ouvertes auront lieu début 2024) ou sur notre site.



VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE BRÉZÉ SAINT-CYR-EN-BOURG - ASSOCIATION PATRIOTIQUE

L'année a commencé le dimanche 15 janvier 2023 par une Assemblée Générale accordant le quitus pour les comptes de 2022, positifs et en légère augmentation. Pas de vote d'administrateur car ceux-ci sont élus pour deux ans, juste une confirmation de cooptation pour Mr A.Souly. Cette A.G fut suivi d'un apéro dînatoire fortement apprécié. En dehors des traditionnels 8 mai et 11 novembre où nos trois drapeaux sont présents, au moins un de ces derniers était présent pour :

DATE	MANIFESTATIONS
19/01/2023	Cérémonie de commémoration de Verdun à Saumur.
26/01/2023	Obsèques d'E.Dubois, porte drapeau emblématique du Saumurois disparu à presque 100 ans.
19/04/2023	Congrès du groupement 51 A.Maginot à Brézé, notre section étant l'hôte.
23/04/2023	Déportation à Saumur.
29/04/2023	Déportation Camp Tsigane de Méron et le 30 avril Méron et Montreuil Bellay.
18/06/2023	Appel du Général de Gaulle au square du souvenir à Saumur
20/06/2023	Cadets de Saumur, commémoration de la bataille de la ferme d'Aunis à Dampierre-sur-Loire.
25/06/2023	Cérémonie au Coudray-Macouard pour les Troupes de Marine
13/07/2023	Cérémonie de fin de stage pour l'école du renseignement militaire de Saumur, au Château de Chacé, Bellevigne-les-Châteaux.
14/07/2023	Fête Nationale à Méron et Montreuil-Bellay.
20/08/2023	Commémoration pour les fusillés du Breil à la stèle du Breil et monument des fusillés de St Lambert-des-Levés.
26/08/2023	Commémoration pour les victimes civiles innocentes du drame de Baffou à Brézé.
29/08/2023	Présence du président pour l'hommage à l'A/C Latourte tué au Mali, présidé par le ministre des armées, Sébastien Lecornu, au 6ème R.G d'Angers.
30/08/2023	Commémoration de la libération de Saumur.
02/09/2023	Présence de l'association au forum des Associations de Bellevigne-les-Châteaux.
25/10/2023	Réunion des présidents du Gpt 51 A.Maginot à Saumur.
01/11/2023	Cérémonie aux morts, cimetière de Saumur.
08/11/2023	Cérémonie du transfert de la flamme du soldat inconnu. Cour de la mairie de Saumur à 18h.

Soit une vingtaine de sorties :

- Pour la mémoire «**Ne les oublions pas**»
- Porter un discours empli de mots tels que Devoir, Solidarité, protection du Bien Commun.

Des cérémonies, des paroles qui ne sont pas porteuses comme les grandes réunions sportives, mais qui, hélas, commencent à montrer leurs utilités avec les «faits divers» qui chaque jour remplissent les journaux. Nos associations accueillent tous les publics, des enfants aux aïeuls, les hommes comme les femmes.

Ouvrez les yeux, nous allons vers des jours où nous aurons besoin les uns des autres. C'est aussi ça le patriotisme. Venez aux cérémonies de vos villages, certains d'entre-vous ont leurs noms de familles gravés dans la pierre et peut-être demain...

A l'issue des cérémonies du 08 mai et du 11 novembre, nous nous retrouvons pour un repas convivial au restaurant et le jour de la cérémonie de Baffou un repas animé avec thème à la salle des loisirs de Brézé.

Nous savons aussi rire et nous amuser, la vie doit continuer !



UNION DES COMBATTANTS DE CHACÉ - VARRAINS

Les Anciens Combattants de Chacé – Varrains ont tenu leur traditionnelle assemblée générale annuelle le 29 janvier, au cours de laquelle il a été procédé au renouvellement de certains membres du conseil d'administration et du bureau. Nous profitons de l'occasion pour remercier encore une fois notre président honoraire, Monsieur Roger Hurstel, qui a dirigé pendant douze ans notre association avec beaucoup d'abnégation.

Parmi les activités patriotiques et de souvenir auxquelles l'union des combattants a participé, citons la cérémonie de souvenir de la déportation du petit Gerard Weiss, le 15 avril à la mairie de Varrains, l'anniversaire du 8 mai 45 aux monuments aux morts de Chacé et Varrains, un témoignage de mémoire le 4 juin à l'école Louis Robineau de Chacé, la commémoration de l'appel du 18 juin du général de Gaulle au square du souvenir de Saumur, la célébration du 14 juillet au monument aux morts des écoles militaires de Saumur, et la cérémonie du souvenir des victimes civiles du pont de Baffou à Brézé. Une délégation et un drapeau de notre association ont également participé à l'anniversaire de la libération de Saumur le 30 août.

Dans les activités à venir, outre les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, nous travaillons à la préparation de la célébration du centenaire de l'Union des Combattants de Chacé-Varrains, qui aura lieu en 2024.



CULTURELLES

BRÉZÉ PATRIMOINE

Focus sur l'année 2023 :

Autour d'un repas partagé, chacun ayant apporté sa spécialité, les 15 membres de l'association se sont dernièrement réunis pour échanger sur ses activités.

Les 2 manifestations réalisées en 2023, ont permis d'apporter une aide financière au projet de restauration du pavement de l'église Saint-Vincent de Brézé.

Cette restauration est inscrite depuis la création de notre association sur la liste des projets que nous souhaitons réaliser.

Aujourd'hui le dossier est pris en charge par la municipalité de Bellevigne-les-Châteaux et nous sommes impatients de voir les travaux débiter.

Comme chaque année, le dernier dimanche d'avril, nous avons fait découvrir de nouveaux parcours pédestres de 8 ou 12 km concernant notre histoire locale.

Au mois de mai, le groupe des «Trompes de Chasse de Saumur» est venu offrir un concert dans l'Église Saint-Vincent.

Si vous souhaitez apporter vos idées, partager nos projets, nous vous invitons à l'assemblée générale du 9 février à 18h30 à Brézé dans la petite salle de loisirs.



VOCALISA - QUELQUES CHANGEMENTS AU SEIN DE LA CHORALE VOCALISA DE VARRAINS/BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

Depuis le 26 juin 2023, une nouvelle présidente a été élue, il s'agit de : Marline BRUNEAU – 06 76 99 85 69

Désormais, c'est Stéphane CLAIRE (cf. photo) qui prendra la direction de VOCALISA pour la saison 2023/2024. Les membres de la chorale sont heureux d'accueillir ce nouveau chef de chœur dynamique, d'origine tourangelle, qui officie dans quelques belles chorales de la région. Son répertoire : pop, variété nationale et internationale, gospel.



CÔTÉ FIL CÔTÉ CADRE

Après 4 années en sommeil à cause de ce maudit Covid, nous avons renoué avec le salon le 21 et 22 octobre 2023.

Nous avons fait venir 15 exposants et si la fréquentation a été moins importante que les années passées les exposants sont repartis très contents, et le public est reparti ravi.



FESTI

L'association FESTI a pour mission de réaliser, promouvoir et développer des projets autour du spectacle vivant. C'est une association Loi 1901 qui réalise, fait la promotion, diffuse et développe des projets d'animation, de création et de formation autour de la culture (théâtre, spectacle vivant, musique, cinéma...).

C'est Marie LACASSIN, comédienne professionnelle qui est à l'initiative de cette nouvelle association à la suite du festival de courts-métrages qui a eu lieu le 13 mai à la salle des loisirs de Brézé, le «Festicourts». La première édition avait accueilli 90 personnes et la commune de Bellevigne-les-Châteaux souhaite réitérer cet événement.



Le bureau de Festi est composé de Nicole Martin présidente, Catherine Poulin trésorière et Françoise Ristorcelli secrétaire.

L'association a décidé de s'appeler Festi car selon la fête proposée, le nom aura une nouvelle dénomination : Festicourts, festithéâtre...

Cette photo a été prise lors du Parcours enchanté du 22 octobre 2023. Le premier événement de l'association Festi qui s'est passé sur le site de la Bouchardière à Saint-Cyr-en-Bourg.

SAINT-CYR ANIMATION

L'association Saint-Cyr animation a pour objet de créer et gérer des animations afin de mettre en valeur le village et de mobiliser des bénévoles pour ces actions.

Le bureau est constitué de :

- Présidente : Sylvie BATYS
- Trésorière : Marize TENNEDIEN
- Secrétaire : Jean-Louis GERMOND

Le Conseil d'administration est constitué de 7 bénévoles et se réunit dans la convivialité 3 à 4 fois par an. Pendant de nombreuses années, nous avons organisé : les tablées St Cyrienne, des soirées-théâtre, des concerts, des spectacles humoristiques, du bal folk et les rencontres des St Cyr de France.

Depuis que nous ne sommes plus assez de bénévoles, nous n'organisons que du théâtre en février et une animation en octobre.

En 2023, la compagnie «Les Artimbanques» a joué le 26 février à la Salle du Moutier de Saint-Cyr-en-Bourg «Au pensionnat des toujours jeunes» une comédie de Jérôme Dubois. La pièce a eu beaucoup de succès auprès du public.

Puis pour le concert de Nathalie ROMIER chante «Edith PIAF» le 1^{er} octobre 2023, nombreux sont ceux qui ont fait le déplacement à la salle de loisirs de Brézé pour l'entendre. Pas de déception, la chanteuse a fait l'unanimité avec son interprétation.

En 2024, le théâtre, ce sera le 4 février à 15h à la salle du Moutier à Saint-Cyr-en-Bourg. Réservez la date pour venir découvrir la nouvelle comédie «appelez-moi Bichette» par «Les Artimbanques».

Saint-Cyr Animation tient à remercier tous ceux qui viennent découvrir ces spectacles faits pour passer de bons après-midi avec les Bellevinois.

Mais pour que cela perdure, si vous avez un peu de temps libre, venez nous rejoindre, nous sommes prêts à vous accueillir : contact : 06.35.93.46.58



HARMONIE VARRAINS-CHACÉ

Conseil d'administration 2022-2023

Président : Thomas LIOTARD
Vice-présidente : Delphine TOURON
Secrétaire : Aurélie GOMENT
Secrétaire adjointe : Audrey TOURON
Trésorier : Pierre GOMENT
Trésorier adjoint : Cédric MEGE

Membres du CA

Ludovic MEGE
Estelle REVIL SIGNORAT



Le dimanche 26 février 2023 était le premier concert en commun de l'Orchestre à Doué-en-Anjou au théâtre Philippe Noiret.



Dimanche 19 mars 2023, concert de Printemps à la salle des IFS de Varrains.

En octobre 2022, L'harmonie de Varrains-Chacé et l'Orchestre Sirocco de Doué-en-Anjou ont décidé de se regrouper pour les répétitions et concerts. L'objectif premier était d'obtenir un nombre suffisant de musiciens pour une musique de qualité. Recruter des nouvelles personnes est assez difficile pour les deux orchestres. C'est pourquoi nous avons décidé de nous regrouper et faire qu'un. L'effectif total actuel est de 32 personnes motivées.

Chaque orchestre garde son identité pour les prestations de musique de rue et toutes autres manifestations. Cependant, les musiciens ont décidé de s'aider et jouer ensemble pour les différentes sorties.

Le nom Orchestre Sud Loire (OSL) est né en septembre 2023 afin d'être identifié plus facilement par tous. Nous recrutons toute personne qui le souhaite, jouant d'un instrument à vent ou de percussions.

L'Orchestre Sud Loire est dirigé par Rudy SAUVAGE, ancien tromboniste solo à la Garde Républicaine de Paris. Et à la sous-direction, Audrey TOURON, qui depuis des années est la sous-chef de l'Harmonie de Varrains-Chacé pour les musiques de rue et les commémorations.



L'Harmonie de Varrains-Chacé, le dimanche 2 juillet 2023 à Longué-Jumelles pour animer le marché.

Les prochaines dates de concerts d'OSL et les prestations de l'Harmonie de Varrains-Chacé en 2024 :

- Concert à Doué-en-Anjou au théâtre le 10 mars 2024 à 15h
- Concert à Montreuil-Bellay dans la collégiale du Château le 17 mars 2024 à 15h - Nous jouerons au profit de la restauration de l'orgue
- La retraite aux flambeaux le 13 juillet 2024 à Brézé à 19h
- La fête des IFS à Varrains le 7 septembre à 17h
- Les commémorations officielles du 8 mai et du 11 novembre 2024

Vous êtes musiciens ? Vous recherchez des moments conviviaux ? Une bonne ambiance ? Venez-nous retrouver lors de nos répétitions le vendredi soir de 20h30 à 22h30.

N'hésitez pas à venir faire un essai ! Nous serons heureux de vous accueillir !

**RENSEIGNEMENTS : harmonie.varrainschace@gmail.com
ou orchestresudloire49@gmail.com
Thomas LIOTARD : 06.83.06.73.06**

ART PEINTURE PASTEL

Art Peinture Pastel a repris son activité le jeudi 14 septembre dans les locaux mis à disposition dans l'espace associatif et culturel René Hulin.

L'ensemble des adhérents s'est retrouvé avec plaisir après la coupure estivale dans les ateliers rénovés et embellis par la commune et les bénévoles.

La saison écoulée a été riche en événements :



- Forum des associations et salon Art et Vin où nous avons exposé quelques réalisations sur Bellevigne-les-Châteaux.
- Exposition en fin d'année de la production artistique des membres soit une cinquantaine d'œuvres.
- Journée porte ouverte ayant rencontré un grand succès auprès des enfants
- Visite guidée au musée d'art moderne de Fontevraud de l'exposition «métamorphoses. Dans l'Art de Claude Monet.»

La nouvelle saison s'annonce aussi riche de projets dans une ambiance toujours conviviale grâce, entre autres, aux excellentes relations avec les communes de Bellevigne-les-Châteaux et Varrains.



COMITÉ DES FÊTES

COMITÉ DES FÊTES DE CHACÉ

Des nouvelles de notre comité. Nous avons organisé nos habituelles fêtes : Belote, Feu de la Saint-Jean, vide-grenier, fête des Ifs avec nos amis de Varrains.

Nous avons participé à la fête du Château ainsi qu'au 13 juillet et au Salon Art et Vin.

Pour 2024, venez nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 2 février à la Salle des Paillons pour que nous puissions continuer à faire vivre nos animations et pourquoi pas en créer d'autres.

On vous attend. Le comité des Fêtes de Chacé vous souhaite une belle année 2024.



AFRIEJ

AFRIEJ CULTURE ET LOISIRS

Des activités pour tout âge.

L'association Familles Rurales Intercommunale Enfance Jeunesse Culture et Loisirs a pour but de maintenir et de proposer de nombreuses activités pour tous sur l'ensemble de son territoire (sud saumurois) et surtout de mettre en place de nouveaux projets qui répondent aux attentes des familles.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons sur nos activités.



ENFANCE

Accueil de loisirs 3-11 ans

Bellevigne-les-Châteaux

Les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30 à Saint-Cyr-en-Bourg

Contact : 06.06.48.08.22

Distré

Uniquement les mercredis sur les périodes scolaires de 7h15 à 18h30

Contact : 02.41.50.28.50

(Mairie de Distré)



JUNIORS

CE2-CM1-CM2

Bellevigne-les-Châteaux (Chacé) / Rou / Distré

Période scolaire :

Mercredi matin : 10h-14h à Chacé

Mercredi après-midi : 14h-19h à Rou

Vendredi : 16h-18h à Rou et 16h30-18h30 à Distré

Samedi matin : 10h-14h à Chacé et Distré

Vacances scolaires : du lundi au vendredi 10h-14h

Contact : 07.87.66.99.65



JEUNES

À PARTIR DU COLLÈGE

Bellevigne-les-Châteaux (Chacé) / Rou / Distré

Période scolaire :

Mercredi : 14h-19h

Vendredi : 18h-23h

Samedi : 14h-19h

Vacances scolaires :

Du lundi au jeudi 14h-19h

Vendredi : 14h-23h

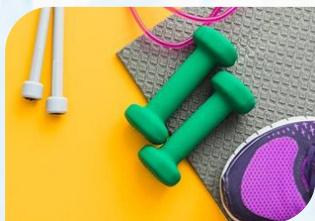
Contact : 07.69.21.54.10

ARTANNES-SUR-THOUET

GYM FITNESS

Le mardi de 19h à 20h

Contact : 06.79.47.98.47



ART FLORAL

Le mercredi de 17h à 19h ou de 9h à 21h

Contact : 06.60.83.74.76



BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX (CHACÉ)

DANSE COUNTRY

Le mardi de 18h30 à 20h

Contact : 07.49.22.34.79



ANGLAIS

Lundi après-midi et mardi toute la journée

Contact : 07.88.18.59.72



BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX (SAINT-CYR-EN-BOURG)

COUTURE

Le mercredi de 18h30 à 20h30

Contact : 06.60.75.82.94



INFORMATIQUE

Le jeudi de 14h à 18h

Contact : 06.60.75.82.94



AFRIEJ CULTURE ET LOISIRS - SUITE

LES ULMES, BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX (CHACÉ), VARRAINS

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE



Période scolaire:

ULMES : Lundi et jeudi: 16h45-18h

CHACÉ : Lundi, mardi, jeudi: 16h30-17h30

VARRAINS: lundi, jeudi: 16h30-17h45

Contact: 06.60.75.82.94

COUDRAY-MACOUARD

THÉÂTRE



Rentrer dans notre troupe
«Coud'théâtre»

Contact : 06.60.83.74.76

ARTANNES-SUR-THOUET,
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX,
VARRAINS, VERRIE, ROU

TRANSPORT SOLIDAIRE



Pour une mobilité durable et solidaire dans les territoires ruraux. Le transport solidaire s'adresse à toute personne ayant un besoin d'accompagnement pour se déplacer.

Contact : 06.60.75.82.94

Notre association ne pourrait bien évidemment pas fonctionner sans l'appui des collectivités et sans l'implication de notre équipe de bénévoles qui se retrouvent régulièrement lors des commissions enfance, jeunesse, famille, cultures et loisirs et lors de notre comité de pilotage.

Pour tous renseignements :
AFRIEJ Culture et Loisirs

8 rue de l'échallier, 49400 Distré
02.41.50.46.45 / 06.60.75.82.94
association.afriej@gmail.com
<http://www.afriej.com>



AFRIEJ CULTURE ET LOISIRS - COURS D'ANGLAIS

En septembre dernier, les cours d'anglais ont repris dans la salle annexe de la Mairie de Chacé pour la 30^{ème} année consécutive ! Plusieurs dizaines de personnes réparties en 5 groupes de niveaux différents (faux-débutant à confirmé) se retrouvent chaque semaine pour pratiquer la langue de Shakespeare dans la joie et la bonne humeur. L'accent est mis sur l'expression et la compréhension orales pour pouvoir pratiquer



un anglais courant. La création d'un cours de conversation est en projet.

Cette année, nous retrouverons nos temps forts habituels à savoir notre sortie au restaurant, nos rencontres avec nos couples de Britanniques, nos repas anglo-américains et nos ateliers culinaires !

Vous pouvez à tout moment nous rejoindre ! Vous serez les bienvenus !

Pour tout renseignement : 07.88.18.59.72

SPORTIVES

KAZUHO KARATÉ

Depuis plusieurs années le karaté style Wado Ryu est enseigné au dojo du complexe sportif de Bellevigne-les-Châteaux à Saint-Cyr-en-Bourg.

Art martial du Japon, la pratique du Karaté s'adresse à tous et à tout âge : il n'y a pas besoin d'être jeune, fort, ou souple, car le but de cette discipline est le bien-être corporel et mental du pratiquant. Jimmy DANARD, votre Sensei, vous permettra de développer une série de capacités et d'aptitudes bénéfiques pour le corps. Au travers d'un travail corporel et de techniques martiales, vous cheminerez progressivement vers l'apprentissage de la maîtrise de soi et de la non-violence.

Les enseignements ont lieu les mardis pour les adultes et les adolescents à partir de 18h30 et le vendredi à partir de 17h30 pour les enfants de 4 à 14 ans. Le Club de Bellevigne-les-Châteaux vous propose deux formules en ligne le karaté loisir et le karaté pour les compétitions, à vous de choisir !

Des stages de self défense sont proposés ponctuellement dans la saison ainsi que du karaté en famille. Restez en contact avec nous sur notre site web www.kazuhokarateclub.fr ou sur notre page Facebook @kazuhokarateclub



ASSOCIATION SAINT-CYR GYMNASTIQUE

L'association Saint-Cyr Gymnastique propose des séances d'entretien de la forme le mercredi de 19h à 20h et le vendredi de 10h à 11h au gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg.

La séance du mercredi est axée sur l'entretien cardiomusculaire (Cuisses, abdos/fessiers). Le vendredi matin est consacré à la gym douce et entretien (renforcement musculaire, souplesse, coordination, équilibre...)

Cette saison, nous vous proposons deux séances de Pilates, une le mercredi de 10h à 11h et le jeudi matin de 10h à 11h, animée par une éducatrice professionnelle diplômée.



Le nombre de places est limité à 10 personnes par séances, quelques places sont encore disponibles.

La rentrée sportive a eu lieu :

- Le mercredi 6 septembre 2023 de 10h à 11h pour le Pilates (200€ la saison)
- Le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 20h pour cuisse/abdos/fessiers (70€ la saison)
- Le jeudi 14 septembre 2023 de 10h à 11h pour le Pilates (200€ la saison)
- Le vendredi 8 septembre 2023 de 10h à 11h pour la gym d'entretien (70€ la saison)

Pour s'inscrire :

Présentez-vous juste avant la séance pour prendre contact avec l'animateur ou l'animatrice qui vous expliquera les modalités d'inscriptions. Prévoyez une serviette et une bouteille d'eau.

Information sur demande par mail : asso.gym.stcy@gmail.com

ou en appelant au 07.81.04.93.38 (Franck, président de l'association)

CHACÉ VARRAINS TENNIS DE TABLE



Chacé Varrains Tennis de table avec 21 ans d'existence continue sa vocation de partager sa passion pour le loisir et la compétition avec le plaisir du jeu.

Nous avons une équipe adulte en D3 poule A et une équipe jeune en D3 poule A.

Nos effectifs sont en augmentation avec trois féminines. Nos jeunes progressent.

Il est toujours possible de venir découvrir notre sport avec deux séances de découverte.

Pour tout renseignement : Téléphone au 06.59.43.68.67 (M.BENOIST Patrick, président)



BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX TENNIS DE TABLE



C'est avec un effectif stable (une quarantaine de joueurs dont 15 jeunes) que les Bellevinois ont abordé cette saison 2023-2024.

4 équipes séniors ont été engagées en compétition (Régionale 3, Pré-régionale, Départementale 1 et départementale 3), 1 équipe jeunes, une équipe Vétérans et une équipe en coupe de l'Anjou.

Les entrainements adultes ont lieu le mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 21h et, nouveauté cette saison, un entrainement dirigé le mercredi de 17h30 à 18h45. Quant aux jeunes les entrainements ont lieu le mercredi de 15h à 16h30 pour les loisirs et débutants, et de 16h15 à 17h45 pour les jeunes en compétition. (Gymnase de Saint-Cyr-en-Bourg)

Tous ces entrainements étant encadrés cette saison par Sébastien GÉTIN, Yannick DOUCET (Trésorier), et Louis-Marie DAVY (trésorier adjoint).

Le club compte également toujours dans ses rangs son arbitre international Thierry VAUSSOUÉ. Ce dernier continuant de sillonner l'Europe à chaque nouvelle compétition internationale.

Enfin le club souhaiterait remercier l'ensemble de ses soutiens fidèles depuis toutes ces nombreuses années.

Contact du club : 06.71.73.45.28 / facebook : Bellevigne-les-Châteaux TT

Le club «le temps retrouvé» est affilié à la fédération «Génération Mouvement» qui est nationale avec des antennes départementales.

Il dépend de la fédération départementale du Maine-et-Loire. Il compte 64 membres dont l'âge est compris entre 60 et 92 ans. Il est ouvert à toute personne quelle que soit sa situation, son âge et sa résidence. Il permet aux personnes de se rencontrer lors de jeux, ateliers, art créatif et donc de maintenir du lien social. La fédération propose également des actions de solidarité, de tourisme et de loisirs. Le club «Le temps retrouvé» propose diverses activités afin de satisfaire le plus grand nombre.

Pourquoi être affilié à la fédération «Génération Mouvement» ?

Les avantages avec la carte adhérent :

Auprès de partenaires voyagistes (voyages en individuel ou en groupe)

- Voyages négociés en groupe par la fédération nationale ou départementale
- Villages vacances
- Loisirs, culture, parc attractions

Les réductions sont de 15 à 20% du tarif catalogue.

- 5% sur les contrats d'assurances par GROUPAMA
- Auprès de partenaires de santé (Audika, présence verte, optique notamment les opticiens à domicile)
- SACEM : 12.5% de réduction



La vie de l'association : les activités régulières

- Jeux de société (cartes, scrabble, Rummikub...) Toute l'année le mardi à 14h30 salle des Paillons;
- Dentelle aux Fuseaux le jeudi après-midi à 14h30 Salle des Paillons. Selon le calendrier scolaire, le club propose aussi des animations ponctuelles.

A vos calendriers pour les activités de 2024 :

Dates	Manifestations
16 janvier	Assemblée Générale
6 février	Pot au feu
13 février	Goûter crêpes
18 juin	Buffet le temps retrouvé
1 ^{er} octobre	Anniversaires
22 novembre	Interclubs
17 décembre	Goûter de Noël

Prix de l'adhésion et des activités :

- Cotisation annuelle en 2024 : 17€
- Cours de dentelle aux fuseaux : gratuit
- Activités ponctuelles : certaines gratuites, d'autres payantes (repas, spectacles)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame François MAITREAU, Présidente.

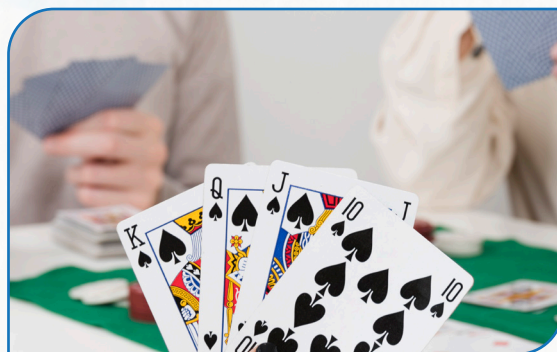
Téléphone : 06.87.06.64.13

LE CLUB RENCONTRES

Le Club Rencontres à Saint-Cyr-en-Bourg c'est une association dont le but est de permettre aux retraités de se retrouver pour jouer à la belote, au scrabble, ... à la salle des associations au 14 rue de la Judée.

30 personnes se sont inscrites au club auprès de Madame Marylène MISTRETTA, la présidente. L'inscription au club a été fixée en 2023 à 15€ l'année.

Tous les mardis après-midi, de 14h à 17h30, ce sont en moyenne 15 personnes qui se réunissent dans la convivialité. Goûter et boisson sont proposés chaque semaine.



Le section «marche» a été relancée depuis janvier 2023 : tous les jeudis, on se retrouve devant la salle du Moutier à 14h pour aller randonner pendant 2 heures environ dans la campagne alentour. Alors, si cela vous tente, mettez vos tennis et venez nous accompagner.

Il a été décidé aussi de relancer la pétanque à partir du printemps. Avis aux amateurs.

Le club fête également les anniversaires, organise le buffet campagnard avant les vacances d'été et le repas de Noël début décembre.

Vous êtes retraités, venez découvrir le club rencontres le mardi où l'on vous donnera toutes les informations.

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de Bellevigne-les-Châteaux ce sont trois bibliothèques :

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BRÉZÉ	16h-18h	16h-18h		16h-18h	
CHACÉ		15h30-18h	15h30-18h		11h-12h
SAINT-CYR-EN-BOURG		16h30-18h30		16h30-18h30	

Elles font partie d'un réseau de bibliothèques appelé, l'Imagin'R. Cela veut dire que lorsque vous vous inscrivez vous avez accès à l'ensemble des collections de la trentaine de bibliothèques/médiathèques réparties sur le territoire de l'Agglomération.

Vous pouvez emprunter (des livres, revues, CD,DVD, liseuses), réserver et restituer vos documents dans n'importe quelle bibliothèque ouverte du territoire.

Vous avez accès à la bibliothèque numérique 24h/24 et 7jours/7 pour consulter des films, revues ou télécharger des livres numériques par exemple.



BIBLIOTHÈQUES – SUITE

TARIF (carte nominative, valable 1 an) :

GRATUIT	- De 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, adultes handicapés, demandeurs d'asile
10€	+ de 26 ans

Alors n'hésitez plus à franchir nos portes et profiter de ce service de proximité !
Vous pouvez aussi nous rencontrer sur des actions d'animations :

Vendredi 19 janvier 17h30/19h/20h	La momie perdue / Escape Game (1h)	Bibliothèque de Brézé	Tout public + 8 ans
Mercredi 24 janvier 16h30	Marmite aux histoires (30mn)	Bibliothèque de Chacé	4 > 8 ans
Samedi 27 janvier 10h	Les p'tites frimousses (30 min)	Bibliothèque de Saint- Cyr-en-Bourg	0 > 4 ans
Vendredi 9 février 10h	Soirée pyjama (1h)	Bibliothèque de Chacé	4 > 7 ans
Mercredi 21 février 16h30	Marmite aux histoires (30 min)	Bibliothèque de Chacé	4 > 8 ans
Mercredi 27 mars 16h30	Marmite aux histoires (30 min)	Bibliothèque de Chacé	4 > 8 ans

Renseignements et réservations sur notre site : bibliotheques.saumurvaldeloire.fr ou au 02.41.51.06.12

Le 22 septembre 2023, les bénévoles des 3 bibliothèques de Bellevigne-les-Châteaux ont organisé une veillée contes animée par Sabine Richard. Le public a apprécié ce moment suspendu à travers des contes sur le travail des vignerons.

Ce fût une soirée intimiste qui s'est clôturée par des échanges amicaux et par la dégustation de bernache, de jus de fruits et de raisins, noisettes et autres douceurs de l'automne.



AUTOUR DE VOUS

MISSION LOCALE DU SAUMUROIS

La Mission locale, une adresse pour tous vos projets!

Orientation - Formation - Emploi - Contrat d'Engagement Jeune - Mobilité - Vie quotidienne

La Mission Locale accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire :

- vous renseigne sur vos droits et vos démarches à entreprendre
- construit avec vous un projet réaliste et qui vous ressemble
- vous aide dans vos démarches pour accéder à l'emploi et l'autonomie

Une équipe de conseillers qui vous écoute, vous accompagne individuellement avec des rencontres régulières.

Des réponses à vos questions sur :

L'orientation - La formation

Quelles filières possibles ? Quelles formations pour y arriver, les possibilités de formation ?

L'emploi

Découvrir des métiers et des secteurs d'activités, repérer les offres d'emploi - Se préparer à un emploi, CV, lettre de motivation.

Le contrat d'engagement jeune, et si c'était pour vous ?

Pour vous aider à définir votre projet professionnel et vous accompagner pour trouver un emploi.

Les 5 avantages du CEJ :

1. Une équipe dynamique pour vous accompagner
2. Des stages en entreprises
3. Des ateliers collectifs pour partager des expériences avec d'autres jeunes
4. Une allocation pouvant aller jusqu'à 528€ par mois pendant 6 mois.
5. Une application mobile

Durant cette période, vous bénéficiez d'un accompagnement renforcé avec un conseiller et des activités pour : découvrir un métier, faire des stages, se former, trouver un apprentissage ou en emploi.

La mobilité

Vous préparer au code de la route, vous accompagner pour obtenir le Permis B ou le permis AM (sous conditions)

La citoyenneté

Envie de vous engager ? Le Service Civique est peut-être pour vous ?

La Mission Locale du Saumurois, au plus proche de chez vous !
Sur rendez-vous auprès du secrétariat 02.41.38.23.45 !

Retrouvez-nous sur : www.mission-locale-du-saumurois.com ou sur nos réseaux sociaux.



SECOURS CATHOLIQUE

**PARTAGEZ VOS VACANCES
DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES
Accueillez un enfant qui n'en a pas !**

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant qui n'a pas de vacances, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.



Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- Au 02.41.88.85.65
- Mail : afvdev.490@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



OGALO

OGALO, vos services de mobilités sur l'Agglomération Saumur Val de Loire

OGALO EN BUS C'EST :

- **Un réseau urbain de 7 lignes** desservant la ville de Saumur et ses communes associées.
- **Un réseau périurbain de 16 lignes** desservant les 45 communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- **Un service de transport scolaire** sur tout le territoire
- **Un service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)** assurant au bénéficiaire (PMR ou + de 80 ans), grâce à un véhicule adapté, un déplacement entre son domicile et une destination située sur les lignes desservant son lieu de résidence.
- **Un service de transport à la demande** utilisable sur réservation sur les lignes périurbaines à des horaires spécifiques.

OGALO A VÉLO C'EST :

- **Un service de location longue durée de vélos :** Vélo à assistance électrique (VAE) simple, VAE cargo famille ou cargo logistique, VAE rallongé, vélo classique pliant ou non pliant.

OGALO EN VOITURE C'EST :

- **Un service de location longue durée de voitures sans permis** électriques ou thermiques
- **Ogalo - autopartage**, un service de location de voitures électriques partagées, accessible à tous, sur réservation pour une durée de 6h à 21h
- **Ogalo-covoiturage**, une application simple et gratuite pour les trajets domicile-travail

OGALO EN TROTINETTE C'EST :

- **Un service de location longue durée de trottinettes électriques**

Plus d'infos, tarifs détaillés, règles d'usage et d'entretien sur www.ogalo-saumurvaldeloire.fr

AGENCE OGALO - 28 place de la gare de l'État, Saumur - 02.41.51.11.87

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel c'est quoi ?

C'est un parcours citoyen en 3 étapes :

Le SNU s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

1. Séjour de cohésion : 2 semaines dans un autre département
2. Mission d'Intérêt général : 84 heures réparties au cours de l'année - Près de chez soi - l'année qui suit le séjour de cohésion
3. Engagement volontaire : partout en France ou dans le monde selon les dispositifs entre 16 et 25 ans.



Une MIG cela consiste en quoi ?

Dans le cadre de la mission d'intérêt général, le volontaire SNU participe aux actions de la structure d'accueil. C'est l'occasion de participer à un service rendu à la société dans différents secteurs d'activité, et de mesurer les valeurs de l'engagement et du bénévolat.

Il pourra ensuite, s'il le souhaite, prolonger son engagement dans la structure à travers d'autres dispositifs comme le Service Civique et la Réserve civique.

Dans quel type de structures ?

Les 84 heures de mission d'intérêt général s'effectuent au choix dans :

- Une association
- Un corps en uniforme (pompiers, gendarmes...)
- Une collectivité territoriale
- Un service public
- Une entreprise agréée «Entreprise solidaire d'utilité sociale» (ESUS)
- Un établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Quel types de mission ?

Les missions doivent toujours être effectuées sous la tutelle d'un adulte et ne peuvent remplacer un salarié. Elles doivent également être adaptées au jeune en assurant sa sécurité.

Elles ne peuvent pas être rémunératrices.

Elles doivent permettre de créer de nouvelles vocations en permettant l'épanouissement du jeune

Elles peuvent être par exemple :

- L'appui à l'animation d'une opération
- L'organisation d'un projet
- La participation à la vie de l'association
- L'aide à l'accueil
- L'organisation d'événements culturels ou sportifs
- La communication via les réseaux sociaux
- La participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc...

Plus d'infos : <https://www.snu.gouv.fr/>

L'OUTIL EN MAIN

L'association a pour objectif : l'initiation des jeunes à partir de 9 ans aux métiers manuels et du patrimoine par des «gens de métier», retraités et bénévoles, dans de vrais ateliers, avec de vrais outils.

Depuis quelques années, l'Outil en Main de Saumur ouvre ses portes à de nouveaux métiers comme, l'impression 3D, le dessin assisté par ordinateur et bientôt la vidéo.

L'OEM de Saumur accompagne ainsi les orientations de l'Union Nationale des OEM qui souhaite promouvoir les métiers d'hier et de demain.

L'association est un lieu de rassemblement et d'échanges entre les jeunes et les gens de métier, un lieu de la transmission d'un savoir-faire aux jeunes générations afin de promouvoir l'intelligence de la main.

En cette rentrée 2023-2024, l'OEM de Saumur sera ravi d'accueillir prochainement son 50^{ème} gens métier. Une belle équipe qui, chaque mercredi après-midi accueille 40 jeunes de 9 à 14 ans. L'une des particularités du projet associatif est de susciter la curiosité en permettant au jeune de sortir de sa zone de confort en ne choisissant pas les ateliers. Il découvrira un nouveau métier tous les 3 mercredis.



Au cours de ces 3 mercredis, dans la plupart des ateliers, le jeune réalisera un objet qu'il sera fier de ramener chez lui en fin d'année.



L'association l'Outil en Main de Saumur accueille des retraités désireux de donner un peu de temps pour transmettre leur savoir, des jeunes curieux pour échanger avec des gens de métiers passionnés et des entreprises Partenaires pour soutenir notre projet et ancrer encore plus notre action sur le territoire du Saumurois.

Pour nous contacter, l'Outil en Main de Saumur, 53 ter rue de Rouen,
Tél : 07.82.52.28.90 mail : loutilenmain.saumur@gmail.com
site : www.loutilenmain.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES IFS

Le complexe des Ifs reprend vie : les 2 salles sont louées quasiment tous les week-ends, les associations sportives réinvestissent régulièrement le gymnase, et ont repris leur cycle d'animations à l'intérieur comme à l'extérieur des salles.

Durant l'année 2023, plusieurs travaux d'investissement ont été effectués :

- Remplacement, au MESS, du chauffage énergivore par une pompe à chaleur. Cet investissement réalisé par l'entreprise DIMELEC a coûté 12 023 € TTC.
- Remplacement, au MCL, d'une des Ventilations Mécaniques Contrôlés (VMC) avec détection de mouvement pour un montant de 1 113 € TTC.
- Quelques petits travaux de réparation et mises aux normes dans les salles du MESS et de la MCL, ainsi qu'au gymnase pour un montant de 969 € TTC.
- Achat d'une auto-laveuse en remplacement de l'ancien modèle tombé en panne pour un montant de 6 690 € TTC.



Financé par la municipalité de Varrains, un Skate Park, a été installé à côté du terrain de tennis.

Le bureau du syndicat des Ifs est joignable au **02.41.52.99.86**, aux heures d'ouverture suivantes :
Les lundis et vendredis de 14h à 18h
Le mercredi de 8h à 12h
 ou à syndicatdesifs@orange.fr

Tarif 2024 - Salle des IFS - Tarifs à partir du 1^{er} janvier 2024

Types de location		MCL GRANDE SALLE		MESS PETITE SALLE	
		300 personnes		80 personnes	
		Sans vaisselle	Avec vaisselle	Sans vaisselle	Avec vaisselle
CAUTION		600		300	
Habitants de Bellevigne-les-Châteaux ou de Varrains	Du vendredi 10h au lundi 10h	410	480	280	320
	À la journée du mardi au jeudi	250	320	150	190
Habitants hors commune	Du vendredi 10h au lundi 10h	510	580	380	420
	À la journée du mardi au jeudi	350	420	250	290
Asso° & C.E commune	Manif° à but non lucratif	170	240	120	160
	Manif° à but lucratif	260	330	150	190
Asso° & C.E hors commune	Réunion à but non lucratif	420	490	290	330
	Manif° à but lucratif	520	590	390	430
Gratuité pour les Comités des fêtes historiques de chacé et Varrains					
Forfait chauffage du 1er octobre au 15 avril		MCL		MESS	
Location en semaine		30		15	
Location le week-end		50		30	

KYRIELLE

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des bio-déchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Saumur Agglopropreté encourage le compostage individuel sur son territoire. Tous les foyers de l'agglomération, peuvent ainsi obtenir un composteur en bois contre une participation financière. Cette réglementation est applicable aux particuliers, charge à eux de se munir d'un composteur.

Kyrielle propose des composteurs, pour en bénéficier :

1. Remplissez le formulaire en ligne
2. Suite à l'envoi de votre formulaire, Kyrielle vous contacte pour prendre rendez-vous
3. Pour le retirer au jour et à l'heure convenus présentez-vous à : Saumur Agglopropreté - 201 Boulevard Jean Moulin à Saumur

Plus d'infos : <https://www.saumur-aggloproprete.fr/compostage/>

CONSIGNES DE TRI

Emballages

...EN VRAC OU EN SACS OBLIGATOIREMENT TRANSPARENTS DANS VOTRE BAC



- Emballages et briques en carton
- Emballages en métal
- Bouteilles et flacons en plastique
- Films, sacs, pots et barquettes en plastique



Ordures ménagères

...UNIQUEMENT EN SACS BIEN FERMÉS DANS VOTRE BAC



- Le reste des déchets dont...
- Déchets non recyclables
- Restes de repas



Papiers



- Journaux, magazines et publicités
- Livres et cahiers
- Courriers, feuilles et enveloppes
- Annuaires et catalogues



Verre



- Bouteaux et pots
- Bouteilles

Gros cartons



- Cartons pliés

Kyrielle /Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 | accueil@agglopropre49.fr
www.saumur-aggloproprete.fr



DÉCHÈTERIES

Saumur (Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

St-Lambert-des-levées

(Bellevue) Route du Vieux Vivy
→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

Montreuil-Bellay

(Champ de Liveau) Les Quints
→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
→ JEUDI de 9h à 12h
→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Allonnes Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h
→ MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30

Vernantes La Maladrerie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
→ SAMEDI de 9h à 12h

Longué-Jumelles

Z.I. La Métairie
→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Gennes-Val-de-Loire

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué
→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Doué-en-Anjou

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons
→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h
→ JEUDI de 13h30 à 17h30
→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Kyrielle /Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 | accueil@agglopropre49.fr
www.saumur-aggloproprete.fr



Important...

- Le papier se recycle dans les points tri !
- Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent. Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.
- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
- Présentez le bac la poignée orientée vers la route au bord de celle-ci, dans de bonnes conditions de visibilité et d'accessibilité.



Points d'apport volontaire

Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.

Kyrielle /Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 | accueil@agglopropre49.fr
www.saumur-aggloproprete.fr



Votre appli **100%** dédiée la gestion quotidienne de vos déchets !



Notifications de collecte des bacs | Calendrier personnalisé de collecte | Géolocalisation des points d'apport volontaire | Consignes de tri | Horaires des déchèteries | Infos pratiques...

MA COLLECTE

Cochez ici vos jours de collecte et le type de semaine selon vos déchets : emballages ou ordures ménagères. Vous pouvez également écrire vos jours et type de collecte directement dans le calendrier.

EMBALLAGES RECYCLABLES / BAC JAUNE

LUNDI SEMAINE PAIRE

MARDI SEMAINE IMPAIRE

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

ORDURES MÉNAGÈRES / BAC MARRON

LUNDI SEMAINE PAIRE

MARDI SEMAINE IMPAIRE

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

Pour connaître vos jours de collecte, rendez-vous sur www.sau mur-aggl oprop rete.fr ou sur l'appli Kyrielle, vous pourrez éditer votre calendrier annuel et activer les notifications personnalisées.



Appli Kyrielle

JOUR FÉRIÉ = MA COLLECTE EST REPORTÉE

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont indiqués par des flèches :

EXEMPLE Si vous êtes habituellement collecté le mercredi et que le lundi précédent est férié, vous serez collecté le jeudi.

SORTIR MON BAC

Pensez à sortir votre bac **la veille au soir** et rentrez-le une fois la collecte réalisée. N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. **Orientez les poignées des bacs côté rue** pour faciliter la collecte par nos agents.

Merci pour tous vos gestes de tri !

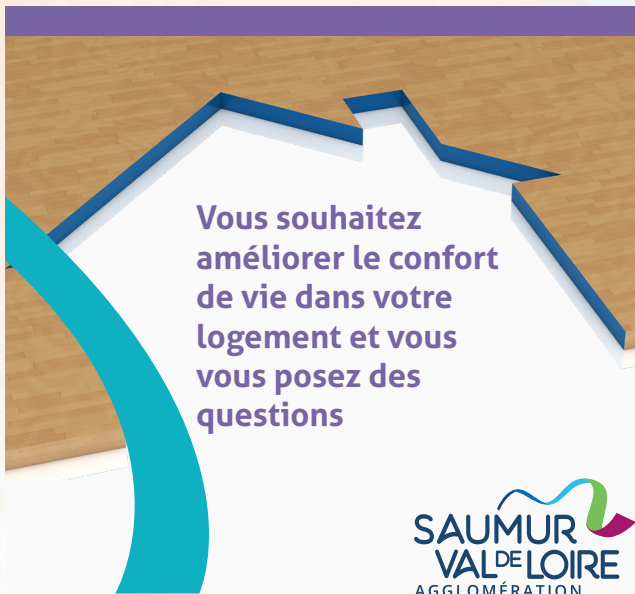
Grâce à vous, nous valorisons vos déchets et préservons mieux l'environnement.

CALENDRIER !



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Lu Jour de tri	1 Je	1 Ve	1 Lu Lundi de Pâques	1 Me Fête du Travail	1 Sa	1 Lu 27	1 Je	1 DI	1 Ma	1 Ve Toussaint	1 DI
2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 DI	2 Ma	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu
3 Me	3 Sa	3 DI	3 Me	3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 DI	3 Ma
4 Je	4 DI	4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Ma	4 Je	4 DI	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me
5 Ve	5 Lu	5 Ma	5 Ve	5 DI	5 Me	5 Ve	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je
6 Sa	6 Ma	6 Me	6 Sa	6 Lu	6 Je	6 Sa	6 Ma	6 Ve	6 DI	6 Me	6 Ve
7 DI	7 Me	7 Je	7 DI	7 Ma	7 Ve	7 DI	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa
8 Lu	8 Je	8 Ve	8 Lu	8 Me Fête de la Victoire	8 Sa	8 Lu	8 Je	8 DI	8 Ma	8 Ve	8 DI
9 Ma	9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Je Ascension	9 DI	9 Ma	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu
10 Me	10 Sa	10 DI	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 DI	10 Ma
11 Je	11 DI	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je	11 DI	11 Me	11 Ve	11 Lu Anniversaire	11 Me
12 Ve	12 Lu	12 Ma	12 Ve	12 DI	12 Me	12 Ve	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je
13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa	13 Ma	13 Ve	13 DI	13 Me	13 Ve
14 DI	14 Me	14 Je	14 DI	14 Ma	14 Ve	14 DI Fête nationale	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa
15 Lu	15 Je	15 Ve	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu	15 Je Assomption	15 DI	15 Ma	15 Ve	15 DI
16 Ma	16 Ve	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 DI	16 Ma	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu
17 Me	17 Sa	17 DI	17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 DI	17 Ma
18 Je	18 DI	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je	18 DI	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me
19 Ve	19 Lu	19 Ma	19 Ve	19 DI Pentecôte	19 Me	19 Ve	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je
20 Sa	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu Pentecôte	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 DI	20 Me	20 Ve
21 DI	21 Me	21 Je	21 DI	21 Ma	21 Ve	21 DI	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa
22 Lu	22 Je	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je	22 DI	22 Ma	22 Ve	22 DI
23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 DI	23 Ma	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu
24 Me	24 Sa	24 DI	24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 DI	24 Ma
25 Je	25 DI	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je	25 DI	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me local
26 Ve	26 Lu	26 Ma	26 Ve	26 DI	26 Me	26 Ve	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je
27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 DI	27 Me	27 Ve
28 DI	28 Me	28 Je	28 DI	28 Ma	28 Ve	28 DI	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa
29 Lu	29 Je	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je	29 DI	29 Ma	29 Ve	29 DI
30 Ma	30 Sa	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 DI	30 Ma	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu
31 Me	31 DI	31 DI	31 Me	31 Ve	31 Me	31 Me	31 Sa	31 Lu	31 Je	31 Sa	31 Ma

AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE



Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?



Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay, Vivy, Allonnes, Longué-Jumelles et Saumur peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56

DISPOSITIF D'AIDE RÉPARATION / REMISE EN ÉTAT VÉLO

Une aide financière pour réparer ou remettre en état votre vélo

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place un dispositif d'une aide à destination des habitants de son territoire pour la réparation / remise en état de vélo.

Le dispositif d'aide s'adresse aux personnes physiques de plus de 18 ans et au (x) ayant-droit (s) du foyer fiscal dont la résidence principale est située sur une des 45 communes du territoire au moment de la réparation / remise en état de vélo et dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089€. Il ne sera accordé qu'une seule aide par personne chaque année.

Le bénéficiaire devra formuler sa demande d'aide dans les conditions définies, dans les deux mois suivants la réalisation des travaux de réparation / remise en état de vélo auprès d'un réparateur de vélos.

Après vérification du respect par le demandeur des conditions d'éligibilité, la Communauté d'Agglomération accordera une aide de 50€ maximum par vélos réparés ou remis en état sur présentation d'une facture acquittée de 50€ TTC minimum auprès d'un réparateur de vélos.

Les personnes ne pouvant pas réaliser les démarches par internet peuvent s'adresser à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire : Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (Service Mobilités) 11 rue du Maréchal-Leclerc – CS 54030 49408 Saumur cedex
Téléphone : 02.41.40.45.56 | Mail : mobilites@saumurvaldeloire.fr

L'agglomération de Saumur continue le déploiement de son Plan de Sobriété Saumurois en lien avec les objectifs de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Un partenariat avec Voltalis a été signé le jeudi 7 septembre 2023 pour proposer une solution concrète de sobriété énergétique pour les logements de son territoire chauffés à l'électricité.

Baisser sa consommation électrique grâce à un boîtier connecté.

Tous les particuliers chauffés à l'électricité vont pouvoir bénéficier gratuitement du dispositif Voltalis. Concrètement cela consiste à installer un boîtier connecté, de manière discrète, auprès de chaque radiateur électrique du logement. L'occupant pourra ainsi programmer et piloter à distance son chauffage afin de mieux maîtriser sa consommation, sans avoir besoin de changer ses radiateurs ou de fournisseur d'énergie.

L'application et les services offerts par ce dispositif permettent également de suivre sa consommation électrique, en euros et en kWh, et son évolution, en bénéficiant de conseils personnalisés.

Jusqu'à 15% d'économies peuvent être réalisées par an.

Comment en bénéficier ?

- Tous les habitants de l'Agglomération Saumur Val de Loire chauffés à l'électricité, (locataires ou propriétaires) peuvent profiter gratuitement de ce dispositif installé par un technicien agréé en 2h30 environ, selon le nombre de radiateurs à équiper.
- Des conseillers Voltalis viendront à la rencontre des habitants de l'Agglomération pour présenter le service, répondre aux questions et proposer un rendez-vous d'installation.
- Il est également possible de contacter Voltalis et de convenir d'un rendez-vous au 02.44.19.84.62 ou à saumur-valde Loire@voltalis.com

L'EHPAD ALIÉNOR D'AQUITAINE

L'EHPAD s'engage dans le développement durable.

L'EHPAD Aliénor d'Aquitaine, installé sur la commune de Fontevraud-L'Abbaye, accueille ses 68 résidents. Il est géré par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Saumur Sud, composé de communes d'Artannes-sur-Thouet, Bellevigne-les-Châteaux, Fontevraud-L'Abbaye, Montsoreau, Parnays, Rou-Marson, Souzay-Champigny, Turquant, Varrains et Verrie. Les personnes âgées accueillies ont un âge médian de 90 ans et présentent des polyopathologies. La grande majorité des résidents provient d'un rayon de 20 kms. L'effectif salarial est de 49 équivalents temps plein. En 2022, l'établissement a salarié 82 personnes.

En fin d'année 2022, l'EHPAD s'engage dans plusieurs projets axés sur le développement durable: Réduction des déchets, efficacité et transition énergétique (ÉTÉ), Décarbonation, Mise en oeuvre des Lois EGALim, Climat et Résilience et anti-gaspillage, responsabilité Sociétale de l'Établissement.

Les agents de l'EHPAD ont pu participer tout au long de l'année à des animations en lien avec le développement durable : ateliers sur le tri des déchets, réalisation d'une fresque du climat, calcul de leur empreinte carbone personnelle, participation au Digital Cleanup Day afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Tout ça, mais pourquoi ?

- Améliorer la qualité de service et la qualité de vie au travail
- Accroître la notoriété et la réputation de l'établissement
- Fidéliser, motiver les collaborateurs, réduire les coûts RH
- Fédérer les collaborateurs autour d'un projet commun
- Répondre aux enjeux, aux problématiques sociales et environnementales
- Répondre aux contraintes réglementaires et anticiper les contraintes à venir sur les conditions de travail, les relations avec les partenaires, la gestion des déchets.
- Réduire les coûts liés à l'activité de l'établissement
- Augmenter la performance globale de l'établissement.

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Le Parc Loire-Anjou-Touraine se construit avec vous ! Donnez votre avis sur sa future charte !

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, le Parc naturel régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine lance une grande enquête publique portant sur la révision de sa charte. Ce document concrétise, pour les 15 ans à venir, le projet de protection et de développement durable du territoire. Habitants, élus, agriculteurs, professionnels... vous êtes tous concernés !

De nouveaux enjeux pour le territoire

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable : une charte. Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire ainsi que mesures pour les mettre en œuvre.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de 3 grands défis : renforcer la qualité des paysages et la biodiversité, s'engager dans la sobriété et la résilience, consolider les coopérations pour garantir à tous les êtres vivants, une haute qualité de vie ligérienne.

Tous concernés !

Bien que ce soit un contrat entre les communes, intercommunalités, Départements et Régions, la mise en œuvre de la charte mobilise tous les acteurs locaux. Chacun est concerné de près ou de loin par les actions du Parc. Du 20 décembre 2023 à 10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.

Participez à l'enquête publique

Où et comment déposer votre avis ?

- Pendant les permanences de la commission d'enquête
- Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu d'enquête
- Sur le registre en ligne dédié : www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Par courrier à M. le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau
- Par mail : enquete-publique-4980@registre-dematerialise.fr



Registre dématérialisé

Consultez le dossier complet, retrouvez tous les lieux d'enquête, les dates des permanences et autres informations en ligne.



Site du Parc Loire-Anjou-Touraine

RELAIS PETITE ENFANCE SUD SAUMUROIS

Le Relais Petite Enfance ? Un lieu ressources

Pour qui ?

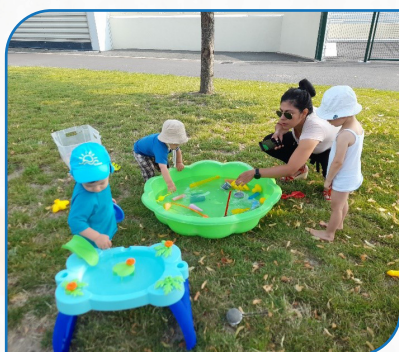
- Les assistantes maternelles
- Les parents ou futurs parents
- Les gardes à domicile
- Les candidats à l'agrément
- Les enfants de moins de 6 ans

Lieux d'animation

Matinées d'éveil à l'ALSH de Saint-Cyr-en-Bourg, salle Mariane à Varrains et diverses animations sur le territoire Sud Saumurois.

Informations aux familles

Sur les modes d'accueil, sur la recherche d'une assistante maternelle, et accompagnement à la parentalité sur RDV à la salle des Paillons à Chacé.



Temps de professionnalisation

Accompagnement au départ en formation, soutien pédagogique
Soirées à thème et conférences

Permanence en droit du travail

Information juridique de premier niveau sur le contrat, les droits et les obligations du salarié et de son employeur.
Mis en relation avec différents interlocuteurs sur RDV à la salle des Paillons à Chacé.

SAISON
CULTURELLE

SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

le DÔME
Théâtre - Pôle culturel et artistique

2023
-
2024

DIRECTION ARTISTIQUE - HÉLOÏSE GAILLARD

**THÉÂTRE - CIRQUE - MUSIQUE - DANSE
ARTS VISUELS - EXPOSITIONS - FESTIVALS**

LE DÔME – Pôle Culturel et Artistique
Place de la Bilange 49400 Saumur
Tél. 02 53 93 50 00
ledome.billetterie@saumurvaldeloire.fr

Mardi, jeudi et vendredi | 13h30-17h
Mercredi | 10h-18h

CULTURE – HISTOIRE

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Retrouvez les 7 différences entre les 2 photos du Marais de Baffou à Brézé - Bellevigne-les-Châteaux



Réponse à la page 57.

JEANNE, OLYMPE, MARIE, SIMONE ET TANT D'AUTRES !

Il a fallu de nombreuses décennies d'évolution et une lutte acharnée de la part des femmes pour obtenir les mêmes droits que les hommes (en France).

Les droits fondamentaux ont toujours été bafoués, inexistant dans la vie des femmes pendant des siècles. Dans la Constitution Française de 1791, les femmes étaient considérées comme des citoyennes passives. Exclue de la politique mais pas de sa représentation, puisque l'effigie de la République est une femme : La Marianne. Si Jeanne d'Arc incarne une certaine idée de la France, Marianne illustre et personnifie la République.

La lutte incessante des femmes pour l'éducation, le débat intellectuel, le droit en politique, le droit de vote, le droit au travail à salaire égal, le divorce, l'interruption volontaire de grossesse, l'ouverture d'un compte en banque... et le port du pantalon !



OLYMPE DE GOUGES (1748-1793) en réponse à la «Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen» du 26 août 1789 rédige la «Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne»

«La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits». Elle réclame l'abolition de l'esclavage, croit en l'égalité des sexes, elle lutte contre la pauvreté. Elle est interpellée et arrêtée, elle est décapitée le 3 novembre 1793.



ELISA LEMONNIER (1805-1865), est témoin d'une époque où les femmes, les filles d'ouvriers sont enfermées dans l'ignorance et la soumission faute d'avoir accès à un enseignement général ou professionnel. Cette situation incite Elisa Lemonnier à créer en 1862 à Paris, la première école professionnelle pour jeunes filles.



JULIE-VICTOIRE DAUBIE (1824 - 1874) est la première femme bachelière, elle a 37 ans. Cette réussite est une étape essentielle dans le combat des femmes pour se voir reconnaître des droits identiques aux hommes. Le rôle social d'alors est de se consacrer essentiellement à sa fonction d'épouse et de mère.



MADELEINE BRES (1842 - 1921) première docteure en médecine. Elle n'a que 15 ans quand elle est mariée. Elle découvre la maladie, la souffrance dans les hôpitaux, qui sont des mouchoirs où s'entassent des malades et des indigents. En 1864, elle entame les démarches pour obtenir l'autorisation de s'inscrire aux cours de la faculté de médecine de Paris. C'est un combat journalier, le milieu médical est hostile à l'arrivée des femmes. Un article publié dans le journal de la médecine en juin 1875 affirme : «La femme ne peut prétendre à parcourir sérieusement la carrière médicale qu'à la condition de cesser d'être

femme... la femme médecin est un être douteux, hermaphrodite ou sans sexe, en tout cas un monstre.» Elle prépare sa thèse en 1875, elle obtient la mention «très bien» et devient la première femme médecin.



MARIE CURIE (1867-1934) première femme Prix Nobel de physique et Prix Nobel de Chimie. Originnaire de Pologne, elle arrive à Paris en novembre 1891. Il est impossible d'accéder en Pologne à des études supérieures, alors réservés aux hommes. La Pologne est sous le joug de l'envahisseur russe. C'est une jeune femme particulièrement talentueuse, licence de sciences physiques, licence de mathématiques, travaux sur la mise au point du télégraphe, du téléphone, de la radio. Première à l'agrégation de mathématiques, rédaction d'une thèse de doctorat sur l'étude des rayonnements produits par l'uranium.

Un an pour découvrir le polonium et le radium.

Mariée à Pierre Curie (un scientifique), ils sont solidaires dans leurs recherches. En juin 1903, le Royal Institute de Londres leur rend hommage, seul Pierre peut s'exprimer dans cette noble institution, les femmes ne sont pas autorisées à y prendre la parole ! Elle devient veuve en 1906, dès le déclenchement des hostilités, elle transporte à Bordeaux 25 kg de radium afin que les allemands ne puissent s'en emparer. Elle organise le service de radiologie et la conception d'unités chirurgicales aux armées. De nombreux soldats blessés sont opérés et sauvés. Au péril de leur vie, avec sa fille Irène (20 ans) elles se rendent derrière les lignes de front. Le 20 avril 1995, les cendres de Marie Curie et de son mari sont transférées au Panthéon.



LOUISE WEISS (1893 - 1983) «la grand mère de l'Europe», doyenne des députés en 1979. A 86 ans, elle prononce à Strasbourg le discours inaugural de la première session du Parlement Européen élu au suffrage universel. Agrégée de lettres à 21 ans, féministe européenne convaincue, pacifiste, militante pour le droit de vote des femmes, fondatrice du mouvement «La Femme nouvelle», résistante et journaliste. Surqualifiée, elle ne trouve pas d'emploi de journaliste «on n'entendait pas confier à une femme une responsabilité éditorialiste si mince fût-elle...» Si Louise Weiss se présente symboliquement aux élections

municipales en mai 1935, provocatrice ironique... Elle transforme des cartons à chapeaux en urnes (elle recueille 18 000 bulletins en sa faveur.) Elle comprend très tôt que la conjoncture politique de l'Europe n'est pas favorable à la paix.



SIMONE VEIL (1927-2017) femme politique, elle fait adopter en 1974 la loi dépénalisant l'avortement. Elle incarne pour toute une génération, le combat des femmes pour le libre choix de leur maternité. le XX^{ème} siècle a donné lieu à des affrontements passionnés sur la reconnaissance du droit à la liberté sexuelle. A l'Assemblée Nationale, elle fait face à un grand nombre de députés hostiles, mais elle fait preuve de conviction, de courage et de ténacité. Éluë députée européen, l'ancienne déportée d'Auschwitz-Birkenau devient en juillet 1979 la présidente du Premier Parlement Européen élu au suffrage universel.

Un engagement sans faille : secrétaire générale du Conseil Constitutionnel, Académicienne, présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Tout dans ses actes rappelle son engagement pour la cause des femmes.

Le 21 avril prochain en 2024, 80 ans que les femmes ont obtenu le droit de voter. C'est par une ordonnance du Gouvernement signée par Charles De Gaulle qu'une page nouvelle est écrite. Les Françaises voteront pour la première fois qu'en avril 1945 à l'occasion des élections municipales.

Une ordonnance concernant le «travertissement» des femmes datant du 7 novembre 1800 est abrogée le 31 janvier 2013. D'après la loi toujours en vigueur, les femmes «désirant» s'habiller en homme (pantalon) devaient se présenter à la préfecture de police pour en obtenir l'autorisation.

Que de corps de métiers depuis 1800 étaient hors la loi ? Tous les corps de métiers en uniformes ou tenues spéciales : militaires, pompiers, gendarmes, policiers, préfets, chefs de chantier, ouvrières des usines et bien d'autres corporations. Depuis 213 ans, les femmes ont-elles bafoué la loi des hommes ? C'est peut-être une petite revanche sur toute la domination injuste des hommes aux cours des siècles. Mais aujourd'hui, la lutte des femmes n'est pas terminée. Encore aujourd'hui, dans de nombreux pays, des femmes souffrent sous les coups des plus forts, des lois scélérates et injustes.



Réponse au jeu des 7 différences : Cygne, éolienne, personne qui court, mouton, oiseau sur le sol centre-gauche, oiseau dans l'arbre à droite, feuille dans l'herbe à droite.

INFORMATIONS PRATIQUES

LES DÉMARCHES EN MAIRIE

LES DÉMARCHES POSSIBLES :

État Civil :

- Reconnaissance anticipée
- Copie d'acte d'état civil (Décès, naissances, mariages)
- Déclaration de décès
- Concession cimetière
- Duplicata de livret de famille
- Mariage

- Carte d'électeur
- Recensement citoyen
- Légalisation de signature
- Permis de construire et déclaration de travaux
- Enfance-Jeunesse / Scolarité
- Locations de salles
- Centre Communal d'Action Sociales (CCAS)
- Aides...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2024, Bellevigne-les-Châteaux réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Qui sont les agents recenseurs ?

De gauche à droite : Alain BELY / Liliane LESEVRE / Ludivine HENRIO / Dominique MARTIN / Christiane HOLLARD / Josiane BOISGARD / Eliane MOREAU



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie de Bellevigne les Châteaux au 02 41 52 97 23 ou mairie@bellevigne-les-chateaux.fr

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Le recensement citoyen concerne tous les jeunes français, fille comme garçon, dès qu'ils atteignent 16 ans.

Pour ce faire, le jeune concerné peut venir en mairie, muni de sa pièce d'identité, un justificatif de domicile et du livret de famille. La mairie lui remettra une attestation de recensement qu'il sera impératif de conserver. Aucun duplicata ne pourra être redonné. Cette attestation sera réclamée pour tout examen ou concours (CAP, BEP, BAC, code de la route, permis de conduire..)

La démarche peut également être faite sur : servicepublic.fr ou sur le site : majdc.fr

Sur majdc.fr vous pouvez :

- Modifier vos informations personnelles
- Demander une exemption (sur certificat)
- Changer la date de la JDC
- Télécharger la convocation

CARTE D'IDENTITÉ CNI & PASSEPORT

Depuis le 1^{er} Mars 2017, seules les mairies équipées d'une station biométrique peuvent réaliser les cartes d'identité. Bellevigne-les-Châteaux n'est pas équipée, il faut donc vous renseigner auprès d'autres mairies : Saumur, Montreuil-Bellay, Doué-en-Anjou...

Vous pouvez également aller sur le site de service public pour trouver un rendez-vous plus simplement : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Pour s'inscrire en tant qu'électeur, vous pouvez faire votre demande d'inscription toute l'année. Mais en période électorale, la démarche doit être faite avant le 7^{ème} vendredi précédant l'élection (**avant le 19 avril 2024**), sinon votre inscription sera suspendue le temps des scrutins. Les jeunes recensés sont inscrits automatiquement à leurs 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite.

Elle se fait en ligne sur le site du Service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

HORAIRES MAIRIES

● BRÉZÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9h - 12h30	9h - 12h30		9h - 12h30	9h - 12h30
Après-midi			13h30 - 17h		

● CHACÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin		8h30 - 12h	8h30 - 12h		8h30 - 12h	10h - 12h
Après-midi	13h30 - 17h			13h30 - 17h		

● SAINT-CYR-EN-BOURG

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8h30 - 12h		8h30 - 12h	8h30 - 12h	
Après-midi		13h30-17h			13h30 - 17h

HORAIRES AGENCES POSTALES

• BRÉZÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	9h15-12h15		9h15-12h15	9h15-12h15		9h45-11h30
Après-midi		13h30-16h30			13h30-16h30	

• CHACÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin		9h-11h30	9h-11h30		14h-17h	9h-11h30
Après-midi	14h-17h			14h-17h		

• SAINT-CYR-EN-BOURG

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	9h15-12h15	9h15-12h15			9h15-12h15	9h45-11h30
Après-midi			13h30-16h30	13h30-16h30		



HORAIRES BIBLIOTHÈQUES

• BRÉZÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin						
Après-midi		16h - 18h	16h - 18h		16h - 18h	

• CHACÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin						11h-12h
Après-midi			15h30-18h	15h30-18h		

• SAINT-CYR-EN-BOURG

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	9h40 - 11h	9h40 - 11h	9h40 - 11h	9h40 - 11h	9h40 - 11h	9h - 11h
Après-midi						

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Commune déléguée de Brézé 02.41.51.62.07

Salle des loisirs avec cuisine : Capacité de 300 personnes

Habitants de Bellevigne-les- Châteaux	Cauton 400€ Cauton ménage 200€	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	200 €	175 €	400 €	350 €
Associations et entreprises communales		Manifestation : 1 gratuité par an, puis tarifs «habitants de Bellevigne-les-Châteaux» pour les suivantes. Réunions et assemblées générales : Gratuit			
Hors habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	300 €	275 €	600 €	550 €
Manifestations lucratives Hors associations et C.E		300 €	275 €	600 €	550 €

Forfait location de couverts à 60 € (max 200 personnes)

Forfait « casse » de 10€ à partir de 5 éléments manquants

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

Petite salle (hors cuisine) : Capacité de 40 personnes

Habitants de Bellevigne-les- Châteaux	Cauton 200€ Cauton ménage 100€	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
	Vin d'honneur	45 €	30 €		
	De 8h à 18h	75 €	60 €		
Associations et entreprises communales		Réunions et assemblées générales : Gratuit			

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

Commune déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg 02.41.51.61.64

Salle du Moutier : Capacité de 170 personnes

Habitants de Bellevigne-les- Châteaux	Cauton 300€ Cauton ménage 200€	1 jour		2 jours	
		Avec chauffage	Sans chauffage	avec chauffage	sans chauffage
	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	100 €	75 €	200 €	150 €
Associations et entreprises communales		Manifestation : 1 gratuité par an, puis tarifs «habitants de Bellevigne-les-Châteaux» pour les suivantes. Réunions et assemblées générales : Gratuit			
Hors habitants de Bellevigne-les-Châteaux	Vin d'honneur	55 €	40 €		
	De 8h à 18h	200 €	175 €	400 €	350 €
Manifestations lucratives Hors associations et C.E		300 €	275 €	600 €	550 €

*Si ménage non réalisé : 10€ par demi-heure

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

JANVIER

- 13** Voeux du Maire - 10h30 - Salle d'honneur du Château de Chacé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 16** Assemblée Générale - Salle des Paillons - Chacé - Le temps retrouvé
- 23** Galette des Rois - Salle des Paillons - Chacé - Côté Fil Côté Cadre
- 28** Assemblée Générale - Salle d'honneur du Château de Chacé - Union des anciens combattants de Chacé

FÉVRIER

- 02** Assemblée Générale - Salle des Paillons - Chacé - Comité des Fêtes de Chacé
- 04** Théâtre - Salle du Moutier - Saint-Cyr-en-Bourg - St Cyr Animation
- 06** Pot au feu - Salle des Paillons - Chacé - Le temps retrouvé
- 09** Assemblée Générale - Salle de réunion - Brézé - Brézé Patrimoine
- 13** Mardi gras - Salle des Paillons - Chacé - Le temps retrouvé
- 18** Repas des aînés - Salle des Loisirs - Brézé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 23-25** Représentation théâtre - Château Chacé - Chacé Croisé Théâtre

MARS

- 01-03** Représentation théâtre - Château Chacé - Chacé Croisé Théâtre
- 05** Stage de Self défense - Salle Parquetée - Saint-Cyr-en-Bourg - Kazuho Karaté
- 08-10** Représentation théâtre - Château Chacé - Chacé Croisé Théâtre
- 16** Concours de belote - Salle du Moutier - Saint-Cyr-en-Bourg - ACCA Saint-Cyr-en-Bourg
- 09** Loto - Salle des Loisirs - Brézé - APE Brézé/ Saint-Cyr-en-Bourg
- 30** Festicourts - Salle des Loisirs - Brézé - Festi

AVRIL

- 05** Belote - Salle des Paillons - Chacé - Comité des fêtes de Chacé
- 06** Fête des Familles - Saint-Cyr-en-Bourg - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 14** Randonnée Chacé - APE Chacé
- 28** Vide grenier - Saint-Cyr-en-Bourg - Club d'Escalade St Cyr et Club de Tennis de Table
- 28** Randonnée marche - Stade - Brézé - Brézé Patrimoine

MAI

- 08** Commémorations - Brézé - Chacé- Saint-Cyr-en-Bourg - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 08** Repas du 8 mai - Salle des Loisirs Brézé - Anciens Combattants

JUIN

- 09** Randonnée Brézéen - Salle des Loisirs - Brézé - Brézé Cyclo Marche
- 18** Buffet - Salle des Paillons - Chacé - Le temps retrouvé

JUIN - SUITE

- 22** Feux de la Saint-Jean - Pont de Chacé - Comité des Fêtes de Chacé
- 24** Réunion des associations - Salle d'honneur Chacé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 28** Fête de l'École - Place du Collier - Chacé - École Louis Robineau
- 29-30** Anjou Vélo Vintage - Place du Collier - Chacé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 29-30** Anjou Vélo Vintage - La Bouchardière - Saint-Cyr-en-Bourg - Commune de Bellevigne-les-Châteaux

JUILLET

- 06** Fête du Château - Place du Collier - Chacé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 13** Feu d'artifice - Brézé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux

AOÛT

- 24** Commémoration de Baffou - Stèle Baffou - Brézé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 24** Repas Baffou - Salle des Loisirs - Brézé - Anciens Combattants Brézé/Saint-Cyr-en-Bourg
- 31** Forum des associations - Gymnase - Saint-Cyr-en-Bourg - Commune de Bellevigne-les-Châteaux

SEPTEMBRE

- 07-08** Fête des IFS - complexe des IFS - Chacé/Varrains - Comités des Fêtes de Chacé et Varrains
- 14-15** Journées du patrimoine - Visite Château à Grand Fond - Brézé - Brézé Patrimoine
- 15** Centenaire de l'association - complexe des IFS - Anciens combattants
- 29** Vide-grenier - Pont de Chacé - Comité des Fêtes de Chacé

OCTOBRE

- 01** Anniversaires - Salle des Paillons - Chacé - Le temps retrouvé
- 06** Après-midi Spectacle - Salle - Brézé ou St Cyr - Saint Cyr Animation
- 12** Après-midi récréatif - Brézé - CCAS de Bellevigne-les-Châteaux

NOVEMBRE

- 08** Belote - Salle des Paillons - Chacé - Comité des Fêtes de Chacé
- 11** Commémorations - Brézé - Chacé - Saint-Cyr-en-Bourg - Commune de Bellevigne-les-Châteaux
- 11** Repas - Salle des Loisirs - Brézé - Anciens combattants Brézé / Saint-Cyr-en-Bourg
- 22** Inter-clubs - Salle des Paillons - Chacé - Le temps retrouvé
- 24** Salon Art et Vin - Salle des Loisirs - Brézé - Commune de Bellevigne-les-Châteaux

DÉCEMBRE

- 14** Marché de Noël - École Louis Robineau - Chacé - APE Chacé
- 14-15** Tournoi - Salle des fêtes de Brézé - Judo Taïso Bellevigne-les-châteaux
- 17** Gouter de Noël - Salle des paillons - Chacé - Le temps retrouvé

CONCOURS PHOTO

2024

LES ANIMAUX EN ACTION



DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MAI

Règlement et inscriptions : mairie@bellevigne-les-chateaux.fr
ou 02.41.52.97.23

Bellevigneleschateaux.fr



 **Bellevigne
les Châteaux**